

Paraît chaque mois
Abonnement annuel :
190 francs suisses
Fascicule mensuel :
24 francs suisses

Genève
3^e année – N° 12
Décembre 1997

(La Propriété industrielle
113^e année – N° 12)

(Le Droit d'auteur
110^e année – N° 12)

La Propriété industrielle et le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS ADMINISTRÉS PAR L'OMPI

Convention OMPI. Adhésion : Éthiopie	367
Protocole de Madrid. Ratification : Yougoslavie	367
Convention phonogrammes. Adhésion : Ex-République yougoslave de Macédoine	367

ACTIVITÉS NORMATIVES DE L'OMPI

Réunion consultative sur les marques et les noms de domaine de l'Internet. Deuxième session (Genève, 1 ^{er} et 2 septembre 1997)	368
Comité d'experts sur un protocole concernant les interprétations et exécutions audiovisuelles. Première session (Genève, 15, 16 et 19 septembre 1997)	368
Réunion d'information sur la propriété intellectuelle en matière de bases de données (Genève, 17-19 septembre 1997)	369
Comité d'experts sur les marques notoires. Troisième session (Genève, 20-23 octobre 1997)	370

ACTIVITÉS DE L'OMPI EN MATIÈRE DE CLASSIFICATIONS INTERNATIONALES ET DE NORMALISATION

Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI). Sixième session (Genève, 23 septembre 1997)	371
--	-----

SYSTÈMES D'ENREGISTREMENT ADMINISTRÉS PAR L'OMPI

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	372
Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT	372
Informatisation	372
Union de Madrid	373
Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du système de Madrid	373
Informatisation	373

CENTRE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION DE L'OMPI

Litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet	373
Autres activités	373

ACTIVITÉS DE L'OMPI SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Afrique	374
---------------	-----

(Suite du sommaire au verso)

OMPI 1997

La reproduction des notes et rapports officiels ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Amérique latine et Caraïbes	376
Asie et Pacifique	378
Pays arabes	380
Coopération pour le développement (en général)	381
Médailles de l' OMPI	384
ACTIVITÉS DE L'OMPI SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ	385
CONTACTS DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'OMPI AVEC D'AUTRES PAYS ET AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES	386
PUBLICATIONS RÉCENTES DE L'OMPI	388
CALENDRIER DES RÉUNIONS	388

LOIS ET TRAITÉS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE (ENCART)

Note de l'éditeur

SLOVAQUIE

Loi sur les marques du 6 février 1997 Texte 3-001

TRAITÉS MULTILATÉRAUX

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (signée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 28 septembre 1979) [*Ce texte remplace celui publié précédemment sous le même numéro de cote.*] Texte 1-004

Index cumulatif des lois et traités de propriété industrielle (textes législatifs publiés en encart dans les fascicules de *La Propriété industrielle* de février 1976 à décembre 1994 et dans les fascicules de *La Propriété industrielle et le Droit d'auteur* de janvier 1995 à décembre 1997) [*Cet index remplace celui publié précédemment en DÉCEMBRE 1996.*]

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS (ENCART)

Note de l'éditeur

TRAITÉS MULTILATÉRAUX

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (signée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 28 septembre 1979) Texte 14-01

Index cumulatif des lois et traités de droit d'auteur et de droits voisins (textes législatifs publiés en encart dans les fascicules du *Droit d'auteur* de janvier 1980 à décembre 1994 et dans les fascicules de *La Propriété industrielle et le Droit d'auteur* de janvier 1995 à décembre 1997) [*Cet index remplace celui publié précédemment en DÉCEMBRE 1996.*]

Notifications relatives aux traités administrés par l'OMPI

Convention OMPI

ÉTHIOPIE

Adhésion

Le Gouvernement de l'Éthiopie a déposé, le 19 novembre 1997, son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, signée à Stockholm le 14 juillet 1967.

Ladite convention entrera en vigueur, à l'égard de l'Éthiopie, le 19 février 1998.

Notification OMPI n° 194, du 19 novembre 1997.

Protocole de Madrid (1989)

YUGOSLAVIE

Ratification

Le Gouvernement de la Yougoslavie a déposé, le 17 novembre 1997, son instrument de ratification du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des

marques, adopté à Madrid le 27 juin 1989 («Protocole de Madrid (1989)»).

Le Protocole de Madrid (1989) entrera en vigueur, à l'égard de la Yougoslavie, le 17 février 1998.

Notification Madrid (marques) n° 94, du 17 novembre 1997.

Convention phonogrammes

EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE

Adhésion

Le Gouvernement de l'ex-République yougoslave de Macédoine a déposé, le 2 décembre 1997, son instrument d'adhésion à la Convention pour la protection des producteurs de phonogrammes contre la reproduction non autorisée de leurs phonogrammes du 29 octobre 1971.

Ladite convention entrera en vigueur, à l'égard de l'ex-République yougoslave de Macédoine, le 2 mars 1998.

Notification Phonogrammes n° 66, du 2 décembre 1997.

Activités normatives de l'OMPI

Réunion consultative sur les marques et les noms de domaine de l'Internet

Deuxième session
(Genève, 1^{er} et 2 septembre 1997)

Les 43 États membres ci-après de l'OMPI ou de l'Union de Paris étaient représentés à cette session : Allemagne, Andorre, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Costa Rica, Danemark, Égypte, Équateur, Érythrée, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, France, Géorgie, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Maroc, Mexique, Nigéria, Norvège, Panama, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Venezuela. Des représentants du Bureau Benelux des marques (BBM), de la Commission européenne, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ont assisté à la session, ainsi que des représentants de 33 organisations non gouvernementales et trois personnes qui participaient à la réunion à titre individuel.

Les participants de la réunion ont poursuivi l'examen d'un certain nombre de questions abordées au cours de la première session, qui s'était tenue à Genève du 26 au 30 mai 1997; il s'agissait notamment des questions éventuellement à examiner dans le contexte de l'harmonisation des législations nationales et régionales en matière de marques et de noms de domaine de l'Internet, ainsi que des observations et suggestions sur la proposition de Règlement de l'OMPI relatif aux procédures devant les commissions des contestations administratives concernant les noms de domaine de l'Internet ("Règlement de l'OMPI pour les CCA") et sur le Projet de lignes directrices quant au fond applicables aux commissions des contestations administratives. Ces observations et suggestions, ainsi que toutes observations et suggestions supplémentaires reçues par le Bureau international peu après la réunion, seront prises en considération lors de la mise au point du règlement de l'OMPI pour les CCA et lors du processus qui aboutira à la mise au point du projet de lignes directrices quant au fond.

Comité d'experts sur un protocole concernant les interprétations et exécutions audiovisuelles

Première session
(Genève, 15, 16 et 19 septembre 1997)

Ont participé à cette réunion des experts des 91 États et de l'organisation intergouvernementale suivants, membres du comité : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Norvège,

Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et la Commission des Communautés européennes (CCE).

Des observateurs des cinq organisations intergouvernementales suivantes ont participé à la réunion : Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation internationale du travail (OIT), Organisation mondiale du commerce (OMC), Organisation de l'Unité africaine (OUA).

Des observateurs de 38 organisations non gouvernementales ont aussi participé à la réunion.

Les délibérations ont eu lieu sur la base des mémorandums établis par le Bureau international conformément à la décision prise par les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI à leur trentième série de réunions qui s'étaient tenues à Genève, les 20 et 21 mars 1997; ces mémorandums s'intitulaient "Législations nationales et régionales en vigueur concernant les interprétations et exécutions audiovisuelles" et "Renseignements reçus des États membres de l'OMPI ainsi que de la Communauté européenne et de ses États membres [concernant les interprétations et exécutions audiovisuelles]".

Le comité a adopté la décision suivante :

"i) la deuxième session du comité devrait avoir lieu en mai-juin 1998, mais au plus tard au cours de la semaine commençant le 8 juin 1998; il est recommandé aux organes directeurs de l'OMPI de prendre une décision sur les dates de cette deuxième session à la série de réunions qu'ils tiendront en septembre-octobre 1997;

ii) le Bureau international devrait inviter les gouvernements des États membres de l'OMPI et de la Communauté européenne à présenter, avant le 15 janvier 1998, des propositions, de préférence rédigées sous forme de projets d'articles, au sujet d'un protocole relatif au Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et portant sur les interprétations et exécutions audiovisuelles;

iii) le Bureau international devrait distribuer ces propositions, accompagnées, le cas échéant, de tableaux comparatifs, avant la fin du mois de février 1998, aux États et organisations qui seront invités à participer à la deuxième session du comité, et qui devraient être les mêmes que ceux qui étaient invités à participer à sa première session;

iv) des réunions régionales de consultation devraient être organisées par l'OMPI en consultation avec les représentants des groupes régionaux en mars-avril 1998; il est recommandé aux organes directeurs de l'OMPI de prendre une décision sur le financement de la participation à ces réunions des représentants des groupes régionaux, lors de la série de réunions qu'ils tiendront en septembre-octobre 1997."

Réunion d'information sur la propriété intellectuelle en matière de bases de données

(Genève, 17-19 septembre 1997)

Ont participé à cette réunion des experts des 93 États et de l'organisation intergouvernementale ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Malte, Maroc, Mexique, Mongolie, Nigéria, Norvège, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Singapour, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et la Commission des Communautés européennes (CCE).

Des observateurs des 10 organisations intergouvernementales ci-après ont participé à la réunion : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la

science et la culture (UNESCO), Organisation internationale du travail (OIT), Organisation maritime internationale (OMI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la santé (OMS), Union internationale des télécommunications (UIT), Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), Conseil de l'Europe (CE), Organisation de l'Unité africaine (OUA), Organisation mondiale du commerce (OMC).

Des observateurs de 53 organisations non gouvernementales ont aussi participé à la réunion.

Les délibérations ont eu lieu sur la base des mémorandums établis par le Bureau international conformément à la décision prise par les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI lors de leur trentième série de réunions qui s'étaient tenues à Genève, les 20 et 21 mars 1997; ces mémorandums s'intitulaient "Législations nationales et régionales en vigueur concernant la propriété intellectuelle en matière de bases de données" et "Renseignements reçus des États membres de l'OMPI ainsi que de la Communauté européenne et de ses États membres concernant la propriété intellectuelle en matière de bases de données".

La réunion d'information a adopté la recommandation suivante :

"i) lorsqu'il mettra à disposition le compte rendu détaillé des débats de la réunion d'information, dans

un projet d'annexe du rapport de la réunion, le Bureau international devra y joindre un document récapitulatif, dans un tableau analytique, les questions soulevées au cours de la réunion;

ii) dans la lettre circulaire par laquelle il diffusera le projet d'annexe et les documents mentionnés au point i), le Bureau international devra inviter les États membres de l'OMPI et la Communauté européenne, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales invitées à la réunion d'information, à fournir, d'ici à la fin du mois d'avril 1998, des renseignements sur les questions exposées dans le document susmentionné et sur toute autre question connexe qu'ils pourront juger pertinente;

iii) d'ici à la fin du mois de juin 1998, le Bureau international devra communiquer ces renseignements, sous une forme concise, aux États membres de l'OMPI et à la Communauté européenne, de façon à faciliter les consultations sur les questions touchant

à la propriété intellectuelle en matière de bases de données, aux niveaux national et régional, ainsi qu'aux organisations visées au point ii), étant entendu que les renseignements reçus d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales seront mis à disposition dans la langue dans laquelle ils ont été fournis;

iv) le Bureau international devra aussi envoyer, d'ici à la fin du mois de septembre 1998, aux États membres de l'OMPI et à la Communauté européenne ainsi qu'aux organisations visées au point ii), un document analytique récapitulant les renseignements visés au point iii)."

Le président a dit que la réunion d'information considérerait qu'il appartenait aux organes directeurs compétents de l'OMPI de se prononcer sur la convocation de toute autre réunion de l'OMPI consacrée à la propriété intellectuelle en matière de bases de données au niveau régional ou international, ainsi que sur la préparation et le financement de telles réunions.

Comité d'experts sur les marques notoires

Troisième session
(Genève, 20-23 octobre 1997)¹

Les 59 États membres ci-après de l'OMPI ou de l'Union de Paris étaient représentés à la session² : Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chine, Costa Rica, Danemark, Égypte, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Maurice, Norvège, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suisse, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela. Les Communautés européennes (CE) étaient aussi représentées. Un représentant de l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO) a pris part à la session en qualité d'observateur. Des représentants de 17 organisations non gouvernementales ont aussi pris part à la session en qualité d'observateurs.

Le comité d'experts a examiné un projet révisé de dispositions proposées relatives aux marques notoires, qui figurait dans le document WKM/CE/III/2.

En ce qui concerne les conditions de protection des marques notoires, la majorité des délégations et des représentants des organisations ayant le statut d'observateur ont approuvé l'approche proposée, à savoir que l'enregistrement ou l'utilisation de la marque notoire sur le territoire sur lequel elle doit être protégée ne doit pas être une condition préalable à remplir pour obtenir une protection. En outre, il a été convenu que, aux fins de déterminer si une marque doit être protégée en tant que marque notoire, il ne peut pas être exigé que la marque soit notoirement connue sur un territoire autre que celui sur lequel elle doit être protégée comme marque notoire ou qu'elle soit notoirement connue du public dans son ensemble; il suffit que la marque soit notoirement connue par le secteur concerné du public sur le territoire où elle doit être protégée comme marque notoire.

S'agissant des critères proposés pour déterminer si une marque est notoire, il a été convenu, après quelques échanges de vues, qu'il conviendrait de tenir compte de toutes les circonstances qui permettent de déduire que la marque est notoire et que, parmi les circonstances à prendre en considération dans certains cas, pourraient figurer en particulier celles qui sont mentionnées dans le projet de dispositions.

La question du contenu de la protection a donné lieu à un long échange de vues. La majorité des délégations qui se sont exprimées sur ce point ont dé-

¹ Pour la note sur la session précédente, voir *La Propriété industrielle et le Droit d'auteur*, 1996, page 390.

² Pour le rapport complet, voir le document WKM/CE/III/3.

claré que les offices ne sont pas équipés pour refuser *ex officio* des marques qui sont en conflit avec des marques notoires.

Pour ce qui est de la bonne ou mauvaise foi de l'auteur de l'atteinte présumée à une marque notoire, le Bureau international a proposé que toute personne qui a fait enregistrer, ou qui a utilisé, une marque ou un signe distinctif d'entreprise en conflit avec une marque notoire soit considérée comme étant de mauvaise foi, sauf si elle démontre que, au moment où elle a présenté la demande d'enregistrement ou commencé à utiliser la marque ou le signe distinctif d'entreprise, elle ne connaissait ni n'avait aucune raison de

connaître l'existence de la marque qui est à protéger comme marque notoire. Les représentants de plusieurs organisations ayant le statut d'observateur, appuyant cette suggestion, ont souligné que dans l'immense majorité des cas de détournement de marques notoires, le défendeur avait agi de mauvaise foi, et qu'il importait de créer une présomption en faveur des propriétaires de marques notoires. D'autres participants ont exprimé des doutes, notamment sur le principe d'une présomption de mauvaise foi.

Finalement, il a été convenu qu'au moins une nouvelle réunion serait nécessaire pour aboutir à un accord concernant le contenu du projet de dispositions.

Activités de l'OMPI en matière de classifications internationales et de normalisation

Comité permanent chargé de l'information en matière de propriété industrielle (PCIPI)

Sixième session
(Genève, 23 septembre 1997)

Les 51 membres ci-après du Comité permanent étaient représentés à la session : Afrique du Sud, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chine, Croatie, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Guinée équatoriale, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Kenya, Kirghizistan, Lesotho, Lituanie, Madagascar, Malawi, Maroc, Mexique, Monaco, Ouganda, Pays-Bas, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Uruguay, Viet Nam, Zimbabwe, Organisation régionale africaine de la

propriété industrielle (ARIPO), Bureau Benelux des marques (BBM) et Office européen des brevets (OEB). La Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) et le Groupe de documentation sur les brevets (PDG) étaient représentés par des observateurs.

Le Comité permanent a noté, en l'approuvant, le résumé des rapports des dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et vingtième sessions du Comité exécutif de coordination du PCIPI. Il a aussi pris note, en l'approuvant, du projet de rapport du directeur général sur les activités menées par le Comité permanent de l'OMPI du 1^{er} juillet 1995 au 4 juillet 1997.

Systèmes d'enregistrement administrés par l'OMPI

Traité de coopération en matière de brevets (PCT)

Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du PCT

Chine. En septembre 1997, M. Gao Lulin, directeur de l'Office chinois des brevets, et un autre fonctionnaire chinois se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la possibilité d'organiser, après le séminaire national de formation au PCT qui doit avoir lieu à Beijing en avril 1998, un symposium international sur le PCT au XXI^e siècle.

Gambie. En septembre 1997, Mme Isatou Combeh Njai, directrice générale de l'enregistrement, s'est entretenue, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de certaines questions relatives au PCT à la suite du dépôt, par la Gambie, de son instrument d'adhésion à ce traité (qui devait entrer en vigueur, à l'égard de ce pays, le 9 décembre 1997).

Guinée-Bissau. En septembre 1997, M. José Antonio Nosoliny, directeur des services de la propriété industrielle à la Direction générale de l'industrie, a rencontré, à Genève, des fonctionnaires de l'OMPI pour discuter de certains aspects du PCT à la suite du dépôt, par la Guinée-Bissau, de son instrument d'adhésion à ce traité (qui devait entrer en vigueur, à l'égard de ce pays, le 12 décembre 1997).

Indonésie. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de différentes questions relatives au PCT, y compris de l'organisation d'un séminaire national sur le PCT qui devait se tenir à Jakarta en octobre 1997.

Japon. En septembre 1997, M. Hisamitsu Arai, directeur de l'Office japonais des brevets, et un autre fonctionnaire japonais se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de diverses questions relatives au PCT, en particulier des activités visant à promouvoir une utilisation accrue du PCT au Japon. Ils ont aussi visité plusieurs secteurs informatisés du Bureau international.

Kenya. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions relatives au PCT, en particulier des possibilités de formation au PCT pour les fonctionnaires de l'Office kényen de la propriété industrielle.

Malaisie. En septembre 1997, M. Dato' Moham-med Noord Abdul Rahi, secrétaire général du Ministère du commerce intérieur et de la consommation et Mme Hafisah Mustaffa, directrice de la Division de la propriété intellectuelle, se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions relatives au PCT et ont été informés des avantages que présente l'adhésion à ce traité.

Webster University (Genève). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé sur l'OMPI et ses activités (notamment sur le PCT et ses avantages) devant 25 étudiants inscrits en licence de commerce international à cette université.

Informatisation

États-Unis d'Amérique. En septembre 1997, cinq fonctionnaires de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO) se sont rendus à l'OMPI pour participer, avec des fonctionnaires de l'Organisation, à une réunion technique organisée pour donner à l'USPTO l'occasion de faire une démonstration des techniques de cryptage qu'il utilise pour la transmission des documents de priorité.

En septembre 1997 aussi, M. Bruce A. Lehman, secrétaire adjoint du Ministère du commerce et directeur de l'USPTO, et deux autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions d'informatisation et ont visité le Département des opérations du PCT.

Singapour. En septembre 1997, Mlle Liew Woon Yin, directrice de l'Office des marques et des brevets, s'est entretenue, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de certaines questions techniques concernant le PCT.

Suède. En septembre 1997, M. Carl Anders Ifvarsson, directeur général de l'Office suédois des brevets de l'enregistrement, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de certaines questions relatives au PCT; il a aussi invité le Département des opérations du PCT après avoir reçu des explications sur l'organisation de ce département.

Union de Madrid

Formation et réunions de promotion avec des utilisateurs du système de Madrid

Allemagne. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions relatives au système de Madrid et d'une éventuelle formation des fonctionnaires de l'Office allemand des brevets aux procédures administratives appliquées dans le cadre de ce système.

Estonie. En septembre 1997, M. Matti Päts, directeur général de l'Office des brevets de l'Estonie, et un autre fonctionnaire estonien se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions relatives à l'élaboration de la législation de la propriété industrielle, y compris de la révision de la loi nationale sur les marques en vue de l'adhésion prévue de l'Estonie au Protocole de Madrid.

Slovaquie. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec

des fonctionnaires de l'OMPI de questions relatives à la mise en œuvre du Protocole de Madrid, qui est entré en vigueur à l'égard de la Slovaquie le 13 septembre 1997.

Turquie. En septembre 1997, M. Ugür Gürsad Yalçiner, président de l'Institut turc des brevets, et un autre fonctionnaire national se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI d'une éventuelle adhésion de la Turquie au Protocole de Madrid ainsi que de la coopération future avec l'OMPI.

Informatisation (système de Madrid)

Suisse. En septembre 1997, trois fonctionnaires de l'Institut fédéral de la Propriété Intellectuelle se sont rendus à l'OMPI pour discuter des futurs échanges de données électroniques entre l'institut et l'OMPI dans le domaine des marques, dans le cadre du système MECA (Madrid Electronic Communications).

Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI

Litiges relatifs aux noms de domaine de l'Internet

En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant de l'OMPI ressortissant des États-Unis d'Amérique ont participé, à New York, à une réunion du Conseil des unités d'enregistrement (CORE) récemment créé, qui avait trait au système d'enregistrement des noms de domaine établi en vertu du mémorandum d'accord sur les TLD génériques. Les échanges de vues ont porté, entre autres, sur les activités de l'OMPI relatives à ce nouveau système des noms de domaine et sur la nécessité d'établir une ligne de communication entre l'OMPI et le CORE.

Autres activités

États-Unis d'Amérique. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait des exposés, à San Francisco, sur les services offerts par le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI ainsi que sur le

nouveau système de noms de domaine et le mécanisme de l'OMPI pour la résolution en ligne des litiges dans le cadre d'une conférence intitulée "Silicon Valley 2000 ADR : Building the Global Infrastructure for Resolving Technology and Business Disputes", qui était organisée par un grand cabinet juridique.

Association brésilienne de la propriété industrielle (ABPI). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé sur le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI dans le cadre d'un séminaire sur la propriété intellectuelle organisé par l'ABPI et tenu à Porto Alegre (Brésil).

Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé sur les activités de l'OMPI en matière d'arbitrage des litiges de propriété intellectuelle, dans le cadre d'une conférence internationale sur l'évolution internationale récente en matière de brevets et de marques, qui s'est tenue à Budapest et était organisée par le groupe hongrois de l'AIPPI.

Activités de l'OMPI spécialement conçues pour les pays en développement

Afrique

Cours de formation, séminaires et réunions

Séminaire régional de l'OMPI sur la protection des droits des artistes interprètes ou exécutants dans les pays francophones d'Afrique (Togo). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement du Togo et avec la participation de l'Association des organisations européennes des artistes interprètes ou exécutants, s'est tenu à Lomé du 3 au 5 septembre 1997. Neuf directeurs de bureaux du droit d'auteur et neuf représentants d'unions d'artistes du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, du Niger et du Sénégal ont participé à ce séminaire. Par ailleurs, 180 participants togolais appartenant à l'administration publique et aux milieux juridique, culturel et artistique ont suivi ce séminaire. Des exposés ont été présentés par trois experts de l'OMPI ressortissants du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal, par sept fonctionnaires du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Togo, par quatre intervenants de l'AEPO venant de la France, des Pays-Bas et de la Suède, et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Au programme du séminaire figurait notamment l'examen de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC).

Cours régional de l'OMPI pour l'Afrique : introduction générale à la propriété industrielle (Swaziland). Ce cours, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement du Swaziland, s'est tenu du 10 au 19 septembre 1997 à Mbabane. Il a réuni 13 participants venant de l'Éthiopie, de la Gambie, du Ghana, du Kenya, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, de la Namibie, du Nigéria, de la République-Unie de Tanzanie, de la Zambie, du Zimbabwe et de l'ARIPO. Une dizaine de participants zimbabwéens y ont également assisté. Des exposés ont été présentés par trois experts de l'OMPI, un ressortissant de la Suède, un fonctionnaire de l'ARIPO et un de l'OEB, ainsi que par trois fonctionnaires de l'OMPI. Au programme de ce cours figurait notamment l'Accord sur les ADPIC.

Journées d'étude sous-régionales de l'OMPI sur l'enseignement du droit de la propriété industrielle (Côte d'Ivoire). Ces journées d'étude, organisées par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement

de la Côte d'Ivoire, se sont tenues à Abidjan du 1^{er} au 3 septembre 1997. Elles ont été suivies par huit participants du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Gabon, de Madagascar, du Mali, du Niger et du Sénégal. Des exposés ont été présentés par quatre experts de l'OMPI ressortissants de la Belgique, du Bénin, de l'Égypte et de la Suisse et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Au programme de ces journées d'étude figurait notamment l'Accord sur les ADPIC.

Kenya. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé d' "Introduction générale au droit d'auteur" à l'occasion d'un séminaire sur les atteintes au droit d'auteur organisé par le Gouvernement du Kenya et qui s'est tenu à Nairobi.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Bénin. En septembre 1997, Mme Lola Juliette D. Ayité, directrice du Centre national de la propriété industrielle, s'est entretenue, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération en matière de propriété industrielle.

Gabon. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de l'information sur les brevets.

Ghana. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

Guinée. En septembre 1997, un haut fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de propriété industrielle.

Guinée-Bissau. En septembre 1997, M. José Antonio Nosoliny, directeur de la Direction de la propriété industrielle, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Guinée équatoriale. En septembre 1997, M. Leandro Mbomio Nsué, président du Conseil de la recherche scientifique et technique, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de

coopération, et notamment de la mise en œuvre du projet national de l'OMPI pour la Guinée équatoriale.

Kenya. En septembre 1997, Mme Norah K. Olembo, directrice de l'Office kényen de la propriété industrielle, s'est entretenue, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle, notamment de la mise en œuvre du projet national de l'OMPI pour le Kenya.

Lesotho. En septembre 1997, Mme 'Nyalleng 'Mabakuena Pii, directrice générale de l'enregistrement au Ministère de la justice et des affaires constitutionnelles, s'est entretenue, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Libéria. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Madagascar. En septembre 1997, M. Julien Velontrasina, directeur général de l'Office malgache de la propriété industrielle ainsi qu'un autre fonctionnaire national, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

En septembre 1997 également, l'OMPI a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, des commentaires sur un projet de loi relatif à la propriété industrielle.

Malawi. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI, des activités de coopération régionale en matière de droit d'auteur et de droits voisins.

Mauritanie. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération en matière de formation et d'administration relatives à la propriété industrielle.

Namibie. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, et notamment de la mise en œuvre du projet national de l'OMPI pour la Namibie.

Niger. En septembre 1997, M. Jérôme Oumarou Trapsida, directeur, Direction du développement industriel, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de propriété industrielle.

En septembre 1997 également, M. Djibo Mounkaila, directeur du Bureau nigérien du droit d'auteur, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de coopération en

matière de droit d'auteur et de droits voisins pour le prochain exercice biennal.

Nigéria. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

République centrafricaine. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de projets de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

République-Unie de Tanzanie. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à Dar es-Salaam et à Zanzibar et s'est entretenu avec des fonctionnaires nationaux des activités de coopération pour le développement dans le domaine du droit d'auteur et droits voisins.

Sao Tomé-et-Principe. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI d'un projet de coopération entre son pays et l'OMPI.

Sénégal. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle, notamment de la formation et de l'informatisation.

Soudan. En septembre 1997, Mme Amal Hassan Eltinay, directrice générale de l'enregistrement commercial, Cabinet du Procureur général, et deux autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Swaziland. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI d'un projet de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Tchad. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de coopération à mener dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins pendant le prochain exercice biennal.

Togo. En septembre 1997, M. Poukilipo Djato-Kolani, directeur de la Direction du développement industriel, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération entre son pays et l'Organisation dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Zimbabwe. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de projets de coopération dans le domaine des services d'information sur les brevets.

Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). En septembre 1997, M. Anthioumane N'Diaye,

directeur général de l'OAPI, et un autre fonctionnaire de l'OAPI se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la coopération de leurs organisations dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO). En septembre 1997, M. Mzondi Chirambo, directeur général de l'ARIPO, s'est entretenu, à Genève, avec le directeur gé-

néral désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la collaboration entre l'OMPI et l'ARIPO.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En septembre 1997, trois fonctionnaires du PNUD et un fonctionnaire du bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI des aspects concernant la propriété intellectuelle dans le nouveau programme régional pour l'Afrique.

Amérique latine et Caraïbes

Cours de formation, séminaires et réunions

Séminaire national de l'OMPI sur le droit d'auteur à l'intention des éditeurs de musique (Colombie). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement colombien, s'est tenu à Paipa du 1^{er} au 3 septembre 1997. Soixante-cinq personnes y ont participé, notamment des éditeurs de musique, des juristes, des auteurs et des directeurs de la société des auteurs et compositeurs colombiens. Étaient également présents des éditeurs de musique venant d'Argentine, du Chili, du Costa Rica, du Pérou et du Venezuela. Des exposés ont été faits par trois consultants de l'OMPI ressortissants du Brésil, du Chili et de la Suisse, par six intervenants colombiens, un représentant de la Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs pour l'Amérique latine, deux représentants de la Fédération latino-américaine des éditeurs de musique venant d'Argentine, et un fonctionnaire de l'OMPI. L'Accord sur les ADPIC se trouvait également au programme de ce séminaire.

Séminaire national de l'OMPI sur le cadre juridique international de la protection de la propriété industrielle. La Convention de Paris et l'Accord sur les ADPIC (Équateur). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement de l'Équateur, s'est tenu à Quito les 17 et 18 septembre 1997. Environ 150 personnes y ont participé, principalement des juristes, des chefs d'entreprise et des fonctionnaires nationaux. Des exposés ont été faits par trois consultants de l'OMPI ressortissants du Chili, de la Colombie et du Pérou, par quatre intervenants nationaux et un fonctionnaire de l'OMPI. L'objet de ce séminaire était de présenter les principales dispositions de ces traités relatives à la propriété industrielle.

Séminaire de l'OMPI sur la protection juridique des inventions et des dessins industriels à l'intention des pays de l'Isthme centraméricain (Guatemala). Ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Gouvernement du Guatemala, s'est tenu à Guatemala du 17 au 19 septembre 1997. Quinze personnes y ont participé venant du Costa Rica, d'El

Salvador, du Honduras, du Nicaragua et de Panama. Il a réuni également 70 participants guatémaltèques. Des exposés ont été faits par quatre consultants de l'OMPI ressortissants du Costa Rica, du Mexique, de l'Espagne et du Venezuela et par deux fonctionnaires de l'OMPI. L'objet de ce séminaire était de présenter les éléments nouveaux en matière de protection juridique des inventions et des dessins industriels, et en même temps de promouvoir et de faire connaître les nouvelles dispositions juridiques figurant dans le projet de convention centraméricaine sur les inventions et les dessins et modèles industriels.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Argentine. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, notamment de l'éventuelle organisation de journées d'études nationales sur l'examen des marques.

Bolivie. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, notamment des possibilités de formation à long terme en matière de propriété industrielle.

Brésil. En septembre 1997, M. Américo Puppim, président de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), s'est entretenu à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération entre l'institut et l'OMPI.

En septembre 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de l'information en matière de brevets.

En septembre 1997 encore, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de l'organisation d'un séminaire national de l'OMPI sur la protection de la propriété

intellectuelle dans le milieu universitaire, qui se tiendrait à Belo Horizonte en 1998.

Chili. En septembre 1997, trois fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Cuba. En septembre 1997, Mme América Santos Riveras, directrice de l'Office cubain de la propriété industrielle, s'est entretenue à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

En septembre 1997 également, cinq autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle et de la formation.

Équateur. En septembre 1997, un consultant uruguayen de l'OMPI s'est rendu en mission à Quito à la Direction nationale de la propriété industrielle pour donner des conseils sur l'utilisation des classifications internationales relatives aux marques.

En septembre 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Guatemala. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Guyana. En septembre 1997, un consultant canadien de l'OMPI s'est rendu en mission à Georgetown pour conseiller le Gouvernement sur la mise en place d'une infrastructure pour la protection et la sanction des droits d'auteur au Guyana.

Haïti. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Jamaïque. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI d'une future coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

Mexique. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est rendu à Munich à l'OEB et à Ljubljana à l'Office slovène de la propriété intellectuelle pour étudier les politiques en matière de contrôle de qualité. Ce voyage d'étude était financé par l'OMPI.

En septembre 1997 également, M. Jorge Amigo Castañeda, directeur général de l'Institut mexicain de la propriété industrielle, et deux autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Nicaragua. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Panama. En septembre 1997, un consultant chilien de l'OMPI s'est rendu en mission à Panama à la direction générale de l'enregistrement de la propriété industrielle pour prêter son concours à l'informatisation des demandes d'enregistrement de marques et des demandes de brevet. Cette mission était financée par l'OMPI dans le cadre du projet national pour le Panama.

Paraguay. En septembre 1997, un consultant uruguayen de l'OMPI s'est rendu en mission à Asunción à la Direction de la propriété industrielle pour donner des conseils sur le perfectionnement des systèmes informatiques.

République dominicaine. En septembre 1997, M. Rodolfo A. Espiñeira Ceballos, directeur de l'Office de la propriété industrielle et du registre du commerce, s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Sainte-Lucie. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Suriname. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à Paramaribo à l'Office de la propriété industrielle pour s'entretenir des activités de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Trinité-et-Tobago. En septembre 1997, un dirigeant national et deux autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Uruguay. En septembre 1997, Mme Rosario Lagarmilla, directrice de la Direction nationale de la propriété industrielle, s'est entretenue à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Venezuela. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu en mission à Caracas au Service autonome d'enregistrement de la propriété industrielle (SARPI) pour s'entretenir d'un éventuel soutien à l'office de la propriété intellectuelle nouvellement créé.

En septembre 1997 également, M. Francisco Astudillo Gómez, directeur général du SARPI, s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

En septembre 1997 encore, Mme Magdaly Sánchez Aranguren, directrice générale du Bureau du droit d'auteur, et un autre fonctionnaire national se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI d'un éventuel projet national de l'OMPI pour le Venezuela dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). En septembre 1997, un fonctionnaire de la CARICOM s'est entretenu à Genève avec des

fonctionnaires de l'OMPI des éventuels moyens de renforcer la coopération entre les deux organisations dans la région des Caraïbes.

Asie et Pacifique

Cours de formation, séminaires et réunions

Colloque régional de l'OMPI sur les droits de propriété intellectuelle au XXI^e siècle, à l'intention des pays asiatiques (Japon). Du 10 au 12 septembre 1997, s'est tenu à Tokyo un colloque organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office japonais des brevets. Quarante participants ont suivi ce colloque venant du Bangladesh, du Brunéi Darussalam, du Cambodge, de la Chine, de Fidji, de l'Inde, de l'Indonésie, du Laos, de la Malaisie, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, de la République de Corée, de la République islamique d'Iran, de Singapour, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam. Une vingtaine de participants japonais membres d'associations s'occupant de propriété industrielle dans le secteur privé et d'organisations affiliées au JPO y ont également participé. Des exposés ont été faits par sept consultants de l'OMPI ressortissants de l'Australie, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Inde, de la Malaisie, de la République de Corée et de la Slovaquie, par trois intervenants nationaux et par un fonctionnaire de l'OMPI. Au total, trois fonctionnaires de l'OMPI ont participé à ce colloque. Au cours des débats, l'accent a été mis sur les grandes questions de politique générale, les techniques de l'information, la mise en valeur des ressources humaines, les stratégies en matière de propriété industrielle et la participation des milieux d'affaires. Durant ce colloque, les points principaux examinés ont été le rôle que la propriété intellectuelle sera amenée à jouer dans le développement global des pays d'Asie et du Pacifique, l'importance du renforcement des capacités des pays en développement pour moderniser et améliorer leur système de propriété intellectuelle, la nécessité d'améliorer les réseaux d'information en matière de propriété intellectuelle pour les entreprises du secteur privé, ainsi que l'importance de l'intégration des politiques de propriété intellectuelle dans l'ensemble des réformes de politique économique. Ce colloque était financé par le fonds fiduciaire du Japon. L'Accord sur les ADPIC a également fait l'objet d'un débat au cours du colloque.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Bangladesh. En septembre 1997, M. Abdul Matin, directeur de l'enregistrement des marques au Départe-

ment des brevets, des dessins et modèles et des marques, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, notamment de la mise en œuvre du projet national de l'OMPI pour l'informatisation de l'enregistrement des marques.

Bhoutan. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la législation de la propriété industrielle.

Brunéi Darussalam. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle, notamment de l'exécution par l'OMPI du projet national de modernisation de la gestion des marques financé par le PNUD.

En septembre 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Cambodge. En septembre 1997, l'OMPI a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, des commentaires sur certains projets de loi dans le domaine de la propriété industrielle. Ces commentaires contenaient des renvois aux dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Chine. En septembre 1997, six fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général, le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

En septembre 1997 également, neuf fonctionnaires nationaux ont eu des discussions, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI au sujet de questions de coopération.

Fidji. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, notamment de la mise en œuvre du projet national de l'OMPI.

En septembre 1997 également, le Bureau international a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, des commentaires sur le nouveau projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins. Dans les commentaires, il a été pris

dûment compte des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Inde. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec le directeur général, le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

En septembre 1997 également, trois hauts fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général, le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Indonésie. En septembre 1997, deux experts de l'OMPI, ressortissants de l'Australie et des États-Unis d'Amérique, se sont rendus en mission à l'Université de l'Indonésie à Jakarta pour y dispenser un enseignement en matière de propriété intellectuelle à des professeurs de droit. Cette mission était financée dans le cadre du projet de renforcement du système de propriété intellectuelle pour le développement économique et technologique, financé par le PNUD et exécuté par l'OMPI.

En septembre 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général, le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Iran (République islamique d'). En septembre 1997, trois fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération, notamment de la mise en œuvre par l'OMPI du projet national financé par le PNUD pour le développement de l'administration, la protection et l'utilisation efficace de la propriété intellectuelle en République islamique d'Iran.

Laos. En septembre 1997, deux experts de l'OMPI ressortissants du Japon ont effectué une mission auprès du Département de la propriété industrielle à Vientiane en vue de fournir des conseils et des orientations dans le domaine de l'informatique et de la gestion, de l'examen et de l'enregistrement des marques. Cette mission était financée par le fonds fiduciaire du Japon.

Malaisie. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

En septembre 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de l'éventuelle organisation d'une deuxième table ronde régionale de l'OMPI sur le droit d'auteur et la gestion collective, à Kuala Lumpur, durant le premier semestre de 1998.

Mongolie. En septembre 1997, un membre du gouvernement et un fonctionnaire national se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général et

d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

En septembre 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de l'éventualité de l'adhésion de la Mongolie à la Convention sur le brevet eurasien, et des avantages qu'elle en retirerait.

À la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre 1997, deux experts de l'OMPI ressortissants du Japon se sont rendus en mission auprès du Bureau de la propriété intellectuelle mongole à Oulan Bator, afin de donner des conseils et des orientations dans les domaines des dessins industriels, de l'administration et de l'enregistrement ainsi que de l'administration du PCT. Cette mission était financée par le fonds fiduciaire du Japon.

Pakistan. En septembre 1997, un fonctionnaire national a rencontré, à Genève, le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI, et il a discuté avec eux de questions de coopération, et notamment du projet national financé par le PNUD pour la modernisation du système de propriété intellectuelle pakistanaise en vue d'un développement économique durable, qui doit être exécuté par l'OMPI.

Papouasie-Nouvelle-Guinée. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Philippines. En septembre 1997, quatre fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Région administrative spéciale de Hong Kong (Chine). En septembre 1997, M. Stephen Selby, directeur du Département de la propriété intellectuelle de la Région administrative spéciale de Hong Kong, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

République populaire démocratique de Corée. En septembre 1997, un expert australien de l'OMPI s'est rendu en mission à Pyongyang, auprès du Département des marques et des dessins et modèles industriels de la Commission d'État sur la science et la technologie pour étudier les besoins opérationnels et le projet d'informatisation du bureau. Cette mission était financée dans le cadre du projet national de l'OMPI pour l'amélioration du système national des marques et des dessins industriels.

En septembre 1997 également, trois fonctionnaires nationaux se sont entretenus avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Samoa. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonc-

tionnaires de l'OMPI, notamment de la gestion de l'enregistrement des marques dans ce pays.

Singapour. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont rencontré, à Genève, des fonctionnaires de l'OMPI et ont discuté avec eux de la coopération en matière de formation.

En septembre 1997, Mlle Liew Woon Yin, directrice de l'enregistrement des marques et des brevets, Offices des marques et des brevets, s'est entretenue à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération en matière de formation pour l'année 1998. À la fin du mois de septembre et au début du mois d'octobre 1997, deux fonctionnaires nationaux ont accompli un voyage d'étude, financé par l'OMPI, auprès de l'Office chinois des brevets et de l'Office des marques de l'Administration d'État pour l'industrie et le commerce, à Pékin.

Sri Lanka. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Thaïlande. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de coopération présentes et futures.

Viet Nam. En septembre 1997, un expert canadien de l'OMPI s'est rendu en mission à Hanoï en vue d'examiner les lois de propriété intellectuelle en vigueur à la lumière des dispositions de l'Accord sur

les ADPIC. Cette mission a été effectuée dans le cadre du projet régional du PNUD pour la modernisation du système de propriété intellectuelle exécuté par l'OMPI.

En septembre 1997 aussi, deux experts japonais de l'OMPI se sont rendus en mission à Hanoï afin de donner à l'Office national de la propriété industrielle des conseils et des directives dans le domaine de la bureautique et de l'administration et de l'enregistrement des dessins et modèles industriels. Cette mission a été financée par le fonds fiduciaire du Japon.

Au cours du même mois, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération en matière de formation.

Toujours en septembre 1997, un fonctionnaire national a eu des entretiens avec des fonctionnaires de l'OMPI sur l'éventualité de l'adhésion de ce pays à la Convention de Berne, la tenue d'un séminaire national sur le droit d'auteur et les droits voisins à Hanoï et à Ho Chi Minh Ville en 1998, et la mise en place d'une société de gestion collective au Viet Nam.

Asie et région du Pacifique. En septembre 1997, un consultant australien de l'OMPI, spécialiste de l'informatique, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de l'exécution de projets d'informatisation et d'autres activités dans ce domaine pouvant être mises en œuvre dans cette région.

Pays arabes

Cours de formation, séminaires et réunions

Liban. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé sur "Les techniques de l'information et le droit d'auteur" à l'occasion de la première conférence nationale sur les techniques de l'information organisée à Beyrouth par le Gouvernement du Liban.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Algérie. En septembre 1997, M. Azzedine Moncef Kateb, directeur général de l'office national du droit d'auteur, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération en matière de droit d'auteur et de droits voisins.

En septembre 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Arabie saoudite. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève,

avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Cisjordanie et bande de Gaza. En septembre 1997, l'OMPI a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, des commentaires sur un projet de loi sur la propriété industrielle.

Égypte. En septembre 1997, cinq fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de l'examen des marques et des brevets ainsi que de la promotion des activités d'invention et d'innovation.

En septembre 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu de questions de coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, notamment de l'éventualité du financement par l'OMPI d'un projet national pour l'Égypte dans le domaine du droit d'auteur ainsi que de la prestation de services de formation.

Émirats arabes unis. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève,

avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la modernisation en cours du système national du droit d'auteur et de l'organisation d'un programme de formation spécialisée et de journées d'étude à l'intention des fonctionnaires nationaux dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

Jordanie. En septembre 1997, un membre du gouvernement accompagné de deux fonctionnaires nationaux s'est entretenu, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de projets de coopération en matière de formation, en particulier de l'offre faite par la Jordanie d'accueillir un cours régional pour les pays arabes sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le courant du premier semestre de 1998, ainsi que des moyens de formation offerts par la Jordanie aux fonctionnaires arabes dans le domaine du droit d'auteur.

Koweït. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Libye. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Qatar. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle, du droit d'auteur et des droits voisins et notamment de l'élaboration d'une loi sur les brevets pour le Qatar, de la création d'un office national des brevets et de projets d'aide en matière de formation.

Soudan. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération.

Syrie. En septembre 1997, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Tunisie. En septembre 1997, M. Mohamed Chaouch, directeur général de l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

En septembre 1997 également, un fonctionnaire national s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI d'un projet de coopération dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, en particulier en ce qui concerne la formation, le développement des institutions et les conseils en matière législative, ainsi que l'éventuelle organisation en 1998, à Tunis, d'un séminaire national sur l'Accord sur les ADPIC.

Yémen. En septembre 1997, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions de coopération dans le domaine de la propriété industrielle.

Institut régional des techniques de l'information. En septembre 1997, M. Sherif Kamel, directeur de l'institut, s'est entretenu, à Genève, avec des fonctionnaires de l'OMPI de la coopération dans le domaine de la formation aux techniques de l'information.

Coopération pour le développement (en général)

Cours de formation, séminaires et réunions

Comité permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins

Douzième session
(Genève, 9-12 septembre 1997)

Soixante-quinze États membres du Comité permanent étaient représentés à cette session : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Argentine, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédé-

ration de Russie, France, Gambie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Lettonie, Malawi, Mali, Maroc, Mexique, Mongolie, Népal, Niger, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Philippines, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Tchad, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe.

Six États étaient représentés par des observateurs : Bélarus, Kirghizistan, Madagascar, Qatar, Slovaquie et Yougoslavie.

Ont aussi participé à la réunion les observateurs de deux organisations intergouvernementales et de sept organisations internationales et nationales non gouvernementales : UNESCO et OMC; Confédéra-

tion internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC), European Bureau of Library, Information and Documentation Associations (EBLIDA), Fédération ibéro-latino-américaine des artistes interprètes ou exécutants (FILAIE), Fédération internationale des musiciens (FIM), Fédération internationale des organisations gérant les droits de reproduction (IFRRO), Institut Max Planck de droit étranger et international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence (MPI) et Université d'Alicante.

La session a été ouverte par un fonctionnaire de l'OMPI, au nom du directeur général de l'Organisation. Il a souhaité la bienvenue à la Bolivie et à l'Équateur qui sont devenus membres du Comité permanent à l'occasion de cette session, ce qui a porté à 111 le nombre des États membres. Le Comité permanent a élu à l'unanimité M. Fernando Zapata López (Colombie) président et M. Henry Olsson (Suède) et Mme Ketrah Tukuratiire (Ouganda) vice-présidents.

Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents AB/XXIX/2, AB/XXXI/4, AB/XXXI/5 et CP/DA/XII/3 Rev., qui étaient respectivement consacrés aux activités de coopération pour le développement menées dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins en 1995, 1996 et au cours de la première moitié de 1997 et à un résumé des activités menées de 1987 à 1996. Le représentant du Bureau international a souligné les principaux objectifs du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins, qui ont trait aux activités intéressant la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement de la législation nationale et régionale et de son application ainsi que l'aménagement d'institutions dans les pays en développement.

Il a indiqué qu'au cours de la période qui s'était écoulée depuis la dernière session du Comité permanent tenue en 1994, les activités de coopération en faveur des pays en développement dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins avaient considérablement augmenté par suite du formidable accroissement des demandes des pays en développement désireux d'obtenir une assistance juridique et technique de l'OMPI, surtout après l'adoption de l'Accord sur les ADPIC. Le Bureau international avait répondu comme il convient aux demandes d'assistance très diverses qui lui avaient été adressées dans les domaines de la mise en valeur des ressources humaines, du renforcement de l'infrastructure juridique et de la gestion collective ainsi qu'en ce qui concerne la promotion de l'importance du droit d'auteur et des droits voisins dans les pays en développement.

Les délégations de 50 pays et les observateurs d'une organisation intergouvernementale et de trois organisations internationales non gouvernementales ont pris part aux délibérations.

De nombreuses délégations qui sont intervenues ont félicité le Bureau international pour la grande

qualité des documents élaborés pour la réunion et les informations concises et utiles qui y figuraient. Toutefois, certaines délégations ont dit qu'elles aimeraient que les documents contiennent des renseignements supplémentaires sur les ressources affectées à chaque activité, ce qui permettrait d'évaluer de façon plus approfondie les activités de coopération pour le développement. Un certain nombre de délégations ont suggéré que les documents contiennent une évaluation plus analytique des activités.

Toutes les délégations qui sont intervenues ont fait part de leur satisfaction devant les activités de coopération menées par l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins dans les pays en développement en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement et l'application de la législation nationale et régionale ainsi que l'aménagement d'institutions, et elles ont indiqué qu'elles appuyaient pleinement ces activités. Elles ont aussi noté avec satisfaction l'augmentation des activités menées par le Bureau international au cours des 10 dernières années et ont rendu hommage au personnel du secteur de la coopération pour le développement en matière de droit d'auteur pour son travail.

Le Comité permanent a souligné la nécessité pour l'OMPI de continuer à renforcer sa coopération avec les pays en développement et à accroître son assistance au bénéfice de ces pays, en particulier face aux problèmes posés sur le plan de la protection du droit d'auteur et des droits voisins par les techniques numériques à l'aube d'un nouveau siècle, ainsi que dans le domaine de la protection du folklore.

Un certain nombre de délégations de pays en développement ont souligné qu'il était important de développer les activités en relation avec l'Accord sur les ADPIC, en particulier pour leur permettre de se préparer pendant la période transitoire à s'acquitter de leurs obligations en vertu de cet accord, y compris sur le plan de la sanction du droit d'auteur et des droits voisins.

Un certain nombre de délégations ont exprimé leurs remerciements aux pays et aux organisations qui avaient contribué au programme de coopération de l'OMPI pour le développement en accueillant des cours de formation ou en recevant des stagiaires dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins et ont exprimé l'espoir que cette contribution se poursuivrait au cours des années à venir.

Plusieurs délégations ont confirmé leur volonté de continuer de coopérer avec l'OMPI s'agissant de l'organisation de cours de formation pour les pays en développement et de l'accueil de stagiaires en provenance de ces pays, de façon à contribuer à la diffusion de l'information en matière de droit d'auteur et de droits voisins.

Plusieurs délégations ont souligné l'importance de la poursuite du dialogue entre les pays en développement et les pays développés et entre les pays

bénéficiaires et les pays donateurs de manière à adapter encore mieux le programme de coopération pour le développement aux besoins spécifiques des pays en développement.

En conclusion, le président a rappelé les changements profonds qui, depuis les années 80, bouleversent le domaine des droits d'auteur et des droits voisins, et il a souligné le rôle important qu'avait joué le Comité permanent de l'OMPI pour ce qui est de favoriser et renforcer la protection du droit d'auteur dans les pays en développement. Il a déclaré que le Bureau international de l'OMPI avait pleinement répondu aux demandes des pays en développement, exprimant l'espoir qu'il en serait de même à l'avenir. Il a aussi ajouté que la session du Comité permanent donnait aux pays en développement l'occasion de faire connaître leur point de vue sur les activités de l'OMPI et d'échanger des renseignements sur des questions d'intérêt commun. Après avoir félicité le Bureau international des résultats obtenus dans l'organisation des cours de formation et la fourniture d'assistance technique sur la législation dans les pays en développement, il a exprimé le vœu que, à l'avenir, l'accent soit mis sur le bilan et l'évaluation des activités, comme plusieurs délégations l'avaient réclamé.

Le président a demandé au Bureau international de prendre dûment acte de l'appel adressé par plusieurs délégations à l'OMPI, lui demandant de s'écarter de son rôle traditionnel qui consiste à n'agir que sur demande, et d'essayer d'intervenir dans les pays où les obligations internationales ne sont pas remplies et les droits d'auteur ne sont pas convenablement respectés. Évoquant l'Accord sur les ADPIC, il a souligné la volonté des pays en développement de se conformer aux exigences de l'accord, insistant sur l'urgence de la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'application de l'accord dans les pays en développement d'ici à l'an 2000. Parlant de la mondialisation et de l'émergence d'une société de l'information, il a dit que l'on pouvait s'attendre à d'autres changements dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, et s'est déclaré encouragé par le fait que le Bureau international s'occupe sérieusement de ces problèmes nouveaux.

Colloque sur le Traité de l'OMPI sur le droit d'auteur (WCT) (1996) et le Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT) (1996). Comme il en avait été décidé lors de sa onzième session (mai 1994), le Comité permanent a consacré une partie de sa douzième session (le deuxième jour) à un colloque sur le WCT et le WPPT. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OMPI.

Ils ont été suivis d'un débat et d'un échange de vues parmi les participants et les intervenants.

Séminaire d'introduction à la propriété industrielle de l'OMPI (Genève). En septembre 1997, ce séminaire, organisé par l'OMPI, s'est tenu à Genève et a réuni 115 participants de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, du Bangladesh, du Bénin, de la Bolivie,

de la Bosnie-Herzégovine, du Botswana, du Brésil, du Brunéi Darussalam, du Cap-Vert, du Chili, de la Chine, du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire, de Cuba, de l'Égypte, de l'Équateur, de l'Éthiopie, des Fidji, du Gabon, du Ghana, du Guatemala, de la Guinée, d'Haïti, de l'Inde, de l'Indonésie, de la Jordanie, du Kenya, du Koweït, du Lesotho, de la Libye, de Madagascar, du Malawi, du Mali, de Malte, du Maroc, de la Mauritanie, du Mexique, de la Namibie, du Népal, du Nicaragua, du Niger, du Nigéria, de l'Ouganda, du Pakistan, du Panama, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Paraguay, du Pérou, des Philippines, de la République dominicaine, de la République-Unie de Tanzanie, du Samoa, du Sénégal, du Soudan, de Sri Lanka, du Swaziland, de la Syrie, du Tchad, de la Thaïlande, du Togo, de la Trinité-et-Tobago, de l'Uruguay, du Venezuela, du Viet Nam, du Yémen, de la Zambie, du Zimbabwe, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), de l'Institut sous-régional multisectoriel de technologie appliquée, de planification et d'évaluation des projets (ISTA) et de l'OAPI. Des exposés ont été présentés par 17 fonctionnaires de l'OMPI. Ce séminaire a aussi porté sur l'Accord sur les ADPIC.

Cours de formation de l'OMPI sur les aspects juridiques, administratifs et économiques de la propriété industrielle (Madrid). En septembre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI et l'Office espagnol des brevets et des marques, s'est tenu à Madrid et a été suivi par 15 participants de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, de la Colombie, de Cuba, de l'Équateur, du Guatemala, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela. Les frais de voyage et une partie des frais de séjour étaient pris en charge par l'Espagne. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office espagnol et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Ce cours a aussi porté sur l'Accord sur les ADPIC.

Cours de formation de l'OMPI sur la propriété industrielle (Munich). En septembre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office allemand des brevets, s'est tenu à Munich et a réuni sept participants de l'Égypte, de la Libye, du Malawi, de Sri Lanka, du Swaziland et de la Trinité-et-Tobago. Les frais de voyage et une partie des frais de séjour étaient pris en charge par le Carl Duisberg Gesellschaft (CDG) et par le PNUD. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'Office allemand des brevets et par un fonctionnaire de l'OMPI. Ce cours a aussi porté sur de l'Accord sur les ADPIC.

Cours de formation de l'OMPI sur les techniques de documentation, de recherche et d'examen en matière de brevets (Stockholm). En septembre et octobre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI et l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement, s'est tenu

à Stockholm et a réuni neuf participants du Botswana, du Brésil, du Chili, de la Chine, de l'Égypte, de l'Inde, du Kenya, du Malawi et du Pakistan. Les frais de subsistance étaient pris en charge par la Suède. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office suédois et par un fonctionnaire de l'OMPI.

Cours de formation de l'OMPI sur les aspects juridiques, administratifs et économiques de la propriété industrielle (Strasbourg). En septembre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI en collaboration avec le Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI) et les gouvernements français et suisse, s'est tenu à Strasbourg et a réuni 28 participants du Bénin, du Brunei Darussalam, de Cuba, du Ghana, de la Guinée, d'Haïti, de l'Indonésie, du Lesotho, de Madagascar, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, du Nicaragua, du Niger, du Nigéria, du Pakistan, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Pérou, des Philippines, de la République-Unie de Tanzanie, du Soudan, du Togo, de la Trinité-et-Tobago, de l'Uruguay, du Yémen, de l'ANASE et de l'OAPI. Ce cours a été suivi, pour la majorité des participants, d'une formation pratique à l'Office de la propriété industrielle d'un des pays suivants : Afrique du Sud, Bulgarie, Canada, Finlande, France, Hongrie, Israël, République tchèque, Slovaquie. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires du CEIPI et par neuf fonctionnaires de l'OMPI. Ce cours portait aussi sur l'Accord sur les ADPIC.

Cours de formation OMPI/Pays-Bas sur les aspects juridiques et administratifs des marques (La Haye). En septembre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI et le BBM, s'est tenu à La Haye et a été suivi par 22 participants du Bangladesh, de la Chine, de l'Égypte, de l'Éthiopie, des Fidji, de l'Inde, de la Jordanie, du Kenya, de Malte, de la Namibie, du Népal, de l'Ouganda, du Pérou, du Samoa, du Sri Lanka, du Soudan, de la Syrie, de la Trinité-et-Tobago, du Yémen, de la Zambie et du Zimbabwe. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires du BBM et par quatre fonctionnaires de l'OMPI. Les frais de séjour des participants

étaient pris en charge par le BBM. Ce cours portait aussi sur l'Accord sur les ADPIC.

Cours de formation de l'OMPI sur les aspects pratiques de l'information en matière de brevets (La Haye). En septembre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office néerlandais de la propriété industrielle, s'est tenu à La Haye et a été suivi par 10 participants de l'Arabie Saoudite, de l'Argentine, du Botswana, du Brésil, de la Chine, de Cuba, de l'Égypte, du Kenya, du Népal et des Philippines. Une partie des frais de séjour des participants était prise en charge par le Gouvernement néerlandais. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office néerlandais et par un fonctionnaire de l'OMPI.

Cours de formation OMPI/Autriche sur la documentation et l'information en matière de brevets (Vienne). En septembre 1997, ce cours, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Office autrichien des brevets, s'est tenu à Vienne et a été suivi par six participants de l'Argentine, de Cuba, de l'Indonésie, des Philippines, de la Thaïlande et du Zimbabwe. La moitié des frais de voyage et de séjour était prise en charge par le Gouvernement autrichien. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'office autrichien et par deux fonctionnaires de l'OMPI.

Séminaire de formation de l'OMPI sur le thème "Les brevets : source d'information : introduction à la propriété industrielle" (La Haye). En septembre 1997, ce séminaire, organisé par l'OMPI en collaboration avec l'OEB, s'est tenu à La Haye et a réuni 24 participants de l'Argentine, du Cap-Vert, du Costa Rica, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Ghana, de la Jordanie, du Koweït, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du Mexique, de la Namibie, du Niger, du Pakistan, du Sénégal, de Sri Lanka, du Tchad, du Togo, du Viet Nam, du Zimbabwe, de l'ISTA et de l'OAPI. Des exposés ont été présentés par des fonctionnaires de l'OEB et par deux fonctionnaires de l'OMPI. Les frais de séjour des participants étaient en partie pris en charge par l'OEB.

Médailles de l'OMPI

En septembre 1997, dans le cadre des récompenses spéciales remises conjointement par l'OMPI et l'Office chinois des brevets (CPO), 15 médailles OMPI/CPO ont été décernées pour des inventions exceptionnelles à l'occasion de la cinquième cérémonie chinoise de remise des médailles d'or pour 1997.

En septembre 1997 également, trois médailles de l'OMPI ont été remises aux lauréats des concours organisés pour récompenser la meilleure invention, la meilleure inventrice et le meilleur jeune inventeur, à l'occasion du Salon national chinois des inventions, qui s'est tenu à Guangzhou.

Activités de l'OMPI spécialement conçues pour les pays en transition vers l'économie de marché

Activités régionales

Séminaire régional OMPI-OEB sur la sanction des droits attachés aux brevets et aux marques à l'intention des juges et des fonctionnaires des douanes et de la police (Kazakhstan). Ce séminaire, organisé par l'Office national des brevets du Kazakhstan en collaboration avec l'OMPI et l'OEB, s'est tenu à Almaty du 17 au 19 septembre 1997. Il a été suivi par environ 80 participants des 12 pays suivants : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine. Il s'agissait principalement de fonctionnaires nationaux, juges, fonctionnaires de la police et des douanes, conseils en brevets et représentants d'entreprises. Des exposés ont été présentés par un fonctionnaire kazakh, par quatre consultants de l'OMPI ressortissants des Pays-Bas, du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique et de l'Organisation mondiale des douanes (OND), et par un fonctionnaire de l'OMPI. Durant le séminaire, les participants ont exposé la situation actuelle quant à la sanction des droits de propriété industrielle dans leurs pays respectifs. Ce séminaire a aussi porté sur l'Accord sur les ADPIC.

Organisation eurasienne des brevets (OEAB). En septembre 1997, M. Viktor I. Blinnikov, président de l'OEAB, s'est entretenu à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI au sujet des activités de l'Organisation et des procédures Eurasie-PCT.

Activités nationales

Albanie. En septembre 1997, M. Albert Kushti, directeur de l'Office des brevets de l'Albanie, s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de la réalisation de la prolongation du projet national financé par le PNUD destiné à renforcer les fonctions de l'office.

Bélarus. En septembre 1997, M. Valery Ivanovich Kudashov, président de l'office national des brevets, et d'autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec le directeur général et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de la poursuite de la coopération entre le Bélarus et l'Organisation, notamment d'un séminaire sur la commercialisation des inventions, qui se tiendrait à Minsk en 1998.

Bosnie-Herzégovine. En septembre 1997, M. Ismet Galijašević, directeur adjoint de l'Institut de la normalisation, de la métrologie et des brevets de Bosnie-Herzégovine, et un autre fonctionnaire national se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI d'une éventuelle coopération avec l'OMPI, notamment de l'organisation à Sarajevo d'un séminaire au cours du premier semestre de 1998.

Croatie. En septembre 1997, M. Nikola Kopčić, directeur de l'Office national de la propriété intellectuelle de la République de Croatie, et un autre fonctionnaire national se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI d'une éventuelle coopération avec l'OMPI moyennant l'organisation d'un séminaire sur les offices de brevets dans les pays en transition, qui pourrait se tenir à Dubrovnik en 1998.

Fédération de Russie. En septembre 1997, M. Alexander D. Korchaguine, directeur général de l'Office d'État des brevets et des marques (ROSPA-TENT), et un autre fonctionnaire national se sont entretenus à Genève avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions d'intérêt commun.

En septembre 1997 également, le Bureau international a élaboré et envoyé aux autorités nationales, sur leur demande, un avis sur le projet de Troisième partie (propriété intellectuelle) du Code civil de la Fédération de Russie.

Géorgie. En septembre 1997, M. David Gabunia, président de l'Office géorgien des brevets, s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI des perspectives et des avantages pour la Géorgie d'adhérer à la Convention sur le brevet eurasien, ainsi que de questions d'organisation au sujet d'un séminaire de l'OMPI sur l'utilisation des techniques modernes d'information en matière de brevets, qui doit se tenir en Géorgie au cours du premier semestre de 1998.

En septembre 1997 également, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus en mission à Tbilisi, sur l'invitation des autorités nationales, pour conseiller le groupe de travail de la Commission chargée de l'éducation, de la science et de la culture au Parlement de Géorgie, sur le projet de loi sur le droit d'auteur. Ces conseils tenaient compte des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

Hongrie. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu à Budapest avec des fonctionnaires de l'Association des inventeurs hongrois

au sujet du colloque international pour les inventeurs organisé par l'OMPI et la Fédération internationale des associations d'inventeurs (FIA), qui doit se tenir à Budapest en 1998.

Kazakhstan. En septembre 1997, à l'occasion du séminaire régional mentionné ci-dessus, trois fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus à Almaty à l'Office national des brevets du Kazakhstan où ils se sont entretenus avec de hauts fonctionnaires des activités de l'office, de l'évolution récente de la législation nationale sur la propriété intellectuelle et de la poursuite de la coopération avec l'OMPI.

Ouzbékistan. En septembre 1997, M. Akil A. Azimov, directeur de l'Office d'état des brevets de la République d'Ouzbékistan, s'est entretenu à Ge-

nève avec des fonctionnaires de l'OMPI des perspectives et des avantages pour l'Ouzbékistan d'adhérer à la Convention sur le brevet eurasien.

République de Moldova. En septembre 1997, M. Eugène M. Stashkov, directeur général de l'Office d'État pour la protection de la propriété industrielle, s'est entretenu à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de questions relatives à un éventuel projet national financé par le PNUD.

Ukraine. En septembre 1997, M. Valery L. Petrov, président de l'Office ukrainien des brevets, s'est entretenu à Genève avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI des perspectives et des avantages pour l'Ukraine d'adhérer à la Convention sur le brevet eurasien.

Contacts du Bureau international de l'OMPI avec d'autres pays et avec des organisations internationales

Contacts au niveau national

Andorre. En septembre 1997, l'OMPI a élaboré et envoyé aux autorités nationales, qui en avaient fait la demande, des commentaires sur le projet de loi sur les brevets. Ce projet tenait compte des dispositions pertinentes de l'Accord sur les ADPIC.

En septembre 1997 également, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI de certaines dispositions élaborées par l'OMPI, notamment en relation avec le PCT, à insérer dans le projet de loi susmentionné.

Danemark. En septembre 1997, 30 dirigeants d'une grande entreprise danoise de télécommunications se sont rendus à l'OMPI où ils ont été informés sur les activités de l'Organisation et sur la propriété intellectuelle en général.

États-Unis d'Amérique. En septembre 1997, M. Bruce A. Lehman, sous-secrétaire au commerce et commissaire aux brevets et aux marques à l'USPTO, et trois autres fonctionnaires nationaux se sont entretenus à Genève avec le directeur général désigné et d'autres fonctionnaires de l'OMPI de questions d'intérêt commun dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Suisse. En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé en qualité d'intervenant à une conférence sur la gestion des marques organisée à

Genève par une entreprise allemande de consultants en marques dont le siège est à Genève.

Nations Unies

Union internationale des télécommunications (UIT). En septembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé (l'un d'eux en qualité d'intervenant) aux sessions du Forum "Telecom Interactive" qui s'est tenu à Genève, sur des questions relatives aux pays en développement et à la société de l'information, ainsi que sur l'administration de l'Internet.

Organisations intergouvernementales

Office européen des brevets (OEB). En septembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé à une réunion du groupe de travail de l'OEB sur l'information technique qui s'est tenue à Dublin.

Organisation mondiale du commerce (OMC). En septembre 1997, trois fonctionnaires de l'OMPI ont participé à une réunion du Conseil des ADPIC de l'OMC qui s'est tenue à Genève.

Autres organisations

Association internationale de radiodiffusion (AIR). En septembre 1997, un représentant de l'AIR

s'est rendu à l'OMPI où il s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'Organisation du projet de programme du colloque OMPI/AIR qui pourrait se tenir à Cancún (Mexique) en février 1998.

Association japonaise pour la propriété intellectuelle (JIPA). En septembre 1997, un groupe d'étude du JIPA, comprenant 23 membres de diverses entreprises japonaises, s'est rendu à l'OMPI où des fonctionnaires de l'Organisation leur ont exposé les activités de l'OMPI concernant, notamment, l'harmonisation du droit des brevets et des marques, le PCT, l'enregistrement international des marques et le Centre d'arbitrage et de médiation.

Association littéraire et artistique internationale (ALAI). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du comité exécutif de l'ALAI et au congrès de l'ALAI sur le thème "La protection par contrat des auteurs et des artistes interprètes ou exécutants", qui s'est tenu à Montebello (Canada).

Association of European Brand Owners (MARQUES). En septembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé à la conférence annuelle de l'association MARQUES qui s'est tenue à Dublin et ont présenté des exposés, respectivement sur le système d'enregistrement international des marques (système de Madrid), le Mémoire d'accord sur les TLD génériques dans le système de noms de domaine de l'Internet et le service OMPI de règlement en ligne des litiges.

Association of International Librarians and Information Specialists (AILIS). En septembre 1997, deux fonctionnaires de l'OMPI ont participé à une réunion du Comité exécutif de l'AILIS qui s'est tenue à Genève.

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a présenté un exposé sur le thème de la complémentarité de l'OMPI et de l'OMC lors d'un colloque intitulé "Brevets, marques et

mondialisation", organisé à Paris par la compagnie susmentionnée.

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (FIAB). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté à une session de la conférence générale de la FIAB qui s'est tenue à Copenhague.

Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI). En septembre 1997, le directeur général et trois autres fonctionnaires de l'OMPI ont participé au congrès mondial de la FICPI qui s'est tenu à Copenhague. Le directeur général a prononcé un discours d'ouverture. Les trois fonctionnaires de l'OMPI ont présenté des exposés, respectivement sur les futures activités normatives de l'OMPI dans le domaine de la propriété industrielle, les modifications qu'il était proposé d'apporter au règlement d'exécution du PCT et les liens entre le Protocole de Madrid et le système de la marque communautaire. Le congrès a adopté plusieurs résolutions, dont deux concernaient deux traités de l'OMPI, à savoir le PCT et le projet de traité sur le droit des brevets.

Groupe de documentation sur les brevets (PDG). En septembre 1997, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une réunion du groupe de travail du PDG sur l'incidence des législations relatives aux brevets sur la documentation, qui s'est tenu à Bâle (Suisse).

Intellectual Property Owners, Inc. (IPO). En septembre 1997, un consultant américain de l'OMPI a participé à une réunion de l'IPO qui s'est tenue à Washington.

Licensing Executives Society (LES). En septembre 1997, une délégation composée de quatre membres du LES s'est entretenue à Genève avec des fonctionnaires de l'OMPI au sujet de la poursuite de la coopération entre l'OMPI et le LES sur un certain nombre de sujets, notamment sur les moyens et services de formation.

Publications récentes de l'OMPI

En septembre 1996, l'OMPI a fait paraître les nouvelles publications¹ suivantes :

Classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (7^e édition) [italien/français]

¹ Ces publications peuvent être obtenues auprès de la Section de la vente et de la diffusion des publications, OMPI, 34, chemin des Colombettes, CH-1211 Genève 20, Suisse (téléimprimeur : 412 912 OMPI CH; télécopieur : (41-22) 733 54 28; téléphone : (41-22) 338 91 11).

Les commandes doivent contenir les indications suivantes :
a) code numérique ou alphabétique de la publication souhaitée,

langue (F pour le français, I pour l'italien), nombre d'exemplaires; b) adresse postale complète du destinataire; c) mode d'acheminement (voie de surface ou voie aérienne). Les prix indiqués comprennent les frais d'acheminement par voie de surface.

Les virements bancaires doivent être effectués au compte de l'OMPI n° 487080-81 auprès du Crédit suisse, 1211 Genève 20, Suisse.

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1998

2-6 février (Genève)

Comité d'experts de l'Union de Locarno

Le comité débattera de la révision de l'actuelle (sixième) édition de la classification de Locarno pour les dessins et modèles industriels.

Invitations : en qualité de membres, les États membres de l'Union de Locarno; en qualité d'observateurs, d'autres États et certaines organisations.

16-20 mars (Genève)

Comité d'experts de l'Union de l'IPC

Le comité débattera de la révision de l'actuelle (sixième) édition de la classification internationale des brevets (CIB).

Invitations : en qualité de membres, les États membres de l'Union de l'IPC; en qualité d'observateurs, certaines organisations.

23 et 24 mars (Genève)

Comités du budget et des locaux

Les deux comités examineront, en session commune, le projet de programme et de budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 1998-1999, y compris des questions relatives aux besoins de l'OMPI en nouveaux locaux.

Invitations : les gouvernements des États membres des comités du budget et des locaux; en qualité d'observateurs, les gouvernements des autres États membres de l'OMPI.

25-27 mars (Genève)

Session extraordinaire des assemblées des États membres de l'OMPI (trente-deuxième série de réunions)

Les assemblées des États membres de l'OMPI se réuniront en session extraordinaire pour décider du programme et du budget de l'OMPI pour l'exercice biennal 1998-1999 et pour examiner d'autres questions concernant l'Organisation.

Invitations : les gouvernements des États membres de ces assemblées; en qualité d'observateurs, d'autres États et certaines organisations.

8-12 juin (Genève)

Comité d'experts sur les interprétations et exécutions audiovisuelles

Le comité examinera les propositions qui auront été soumises par les États membres de l'OMPI et la Communauté européenne au sujet d'un protocole, relatif aux interprétations et exécutions audiovisuelles, du Traité de l'OMPI sur les interprétations et exécutions et les phonogrammes (WPPT).

Invitations : en qualité de membres, les gouvernements des États membres de l'OMPI et la Communauté européenne; en qualité d'observateurs, certaines organisations.

7-15 septembre* (Genève)

Assemblées des États membres de l'OMPI (trente-troisième série de réunions)

Certaines des assemblées se réuniront en session extraordinaire, d'autres en session ordinaire.

Invitations : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'assemblée concernée), les États membres de l'OMPI; en qualité d'observateurs, d'autres États et certaines organisations.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1998

30 mars-1^{er} avril (Genève)

Comité technique (trente-quatrième session)

Invitations : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

2 avril (Genève)

Comité administratif et juridique (trente-huitième session)

Invitations : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

3 avril (Genève)

Comité consultatif (cinquante-cinquième session)

Invitations : États membres de l'UPOV.

26 octobre (Genève)

Comité administratif et juridique (trente-neuvième session)

Invitations : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

27 octobre (Genève)

Comité consultatif (cinquante-sixième session)

Invitations : États membres de l'UPOV.

28 octobre (Genève)

Conseil (trente-deuxième session ordinaire)

Invitations : États membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains États non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

* Cette réunion se tiendra au CICG (Centre international de conférences de Genève), à Genève, du 7 au 11 septembre et se poursuivra les 14 et 15 septembre dans le bâtiment principal de l'OMPI.

PUBLICITÉ

Le contenu des annonces de cette partie est de la seule responsabilité des annonceurs, aucune forme d'approbation n'étant donnée par le Bureau international de l'OMPI.

Pour les abonnements et la publicité prière d'adresser toute communication à

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Groupe de la vente et de la diffusion des publications

34, chemin des Colombettes

1211 Genève 20 (Suisse)

Tél.: (41) (22) 730 91 11

Fax: (41) (22) 740 18 12

Pour les renseignements téléphoniques concernant la publicité, veuillez vous adresser au Groupe de la vente et de la diffusion des publications, postes 92 65 et 92 00



Fédération internationale des Conseils en propriété industrielle

Siège: CH-4051 Holbeinstrasse 36, Bâle (Suisse)

La Fédération internationale des Conseils en propriété industrielle fut formée le 1^{er} septembre 1906. Elle a notamment pour but:

1° de resserrer les liens de confraternité professionnelle entre les ingénieurs-conseils des différents pays et de faciliter et simplifier leurs relations professionnelles;

2° d'assurer la considération et la dignité de la profession de Conseil sur le plan international.

Les membres de la Fédération s'occupent d'une façon générale de toutes questions rentrant dans le domaine de la propriété industrielle, et en particulier:

du dépôt de demandes de brevets (et de modèles d'utilité, le cas échéant), de marques de fabrique et de dessins et modèles industriels dans les pays où ils sont domiciliés et dans tous les autres pays par l'intermédiaire de correspondants.

Sont membres de la Fédération

ALLEMAGNE

Patentanwatskammer - Körperschaft des öffentlichen Rechts
Morassistrasse 2, D-8 München 5

Sur demande, on peut obtenir à l'adresse ci-dessus une liste des membres.

AUTRICHE

Section autrichienne de la Fédération internationale
des Conseils en propriété industrielle
Singerstrasse 8, A-1010 Vienne 1

Sur demande, on peut obtenir à l'adresse ci-dessus une liste des membres.

BELGIQUE

Chambre des Conseils en Propriété Industrielle (Brevets, Marques et Modèles) de
Belgique, c/o Bureau Vander Haeghen S.A., Rue Colonel Bourg, 108A, 1040 Bruxelles

A. Colens (Bureau Colens S.P.R.L.)

Rue Frans Merjay 21, B-1060 Bruxelles

E. Fobe

Avenue du Bois des Collines 13, B-1420 Braine-l'Alleud

J. M. Dopchie, D. Grisar, G. Leherte, P. Van Cutsem

(Bureau Vander Haeghen S.A.)

Rue Colonel Bourg 108A, B-1040 Bruxelles

Kennedypark 31c, B-8500 Kortrijk

F. Gevers, G. Gevers, J. Gevers, J. Pieraerts, J. Pire, C. Quintelier

(Bureau Gevers SA)

Rue de Livourne 7 B.1, B-1050 Bruxelles

F. de Kemmeter, P. Overath (Cabinet Bede)

Place de l'Alma 3, B-1200 Bruxelles

G. Plucker, J.F. Plucker (Office Kirkpatrick S.A.)

Avenue Wolfers 32, B-1310 La Hulpe

M. Van Malderen, J. Van Malderen, E. Van Malderen,

(Office Van Malderen S.P.R.L.)

Place Reine Fabiola 6 B.1, B-1080 Bruxelles

BOLIVIE

Soruco C. Gabriel (Gabriel Patent Office)

P.O. Box 830, La Paz

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CONSEILS (suite)

BRÉSIL

Custódio de Almeida & Cia

Rua Alvaro Alvim, 21/19th Floor
P.O. Box 3386, 20031 Rio de Janeiro

Siemens, Peter D.; Dannemann, Gert E.

(Dannemann, Siemens, Bigler & Ipanema Moreira)
Caixa postal 2142, 20001 Rio de Janeiro-RJ

COLOMBIE

Ramiro Castro

P.O. Box 3692, Santa Fe de Bogotá D. E.

Alvaro Castellanos M.

P.O. Box 6349, Santa Fe de Bogotá D. E.

Pombo Uribe & Cia

Apartado 48, Santa Fe de Bogotá D. E.

Escobar-Uribe Ignacio

Patino-Leyva Luis, P.O. Box, 11383 Santa Fe de Bogotá

DANEMARK

De Danske Patentagenter Forening

(Association danoise des Agents de brevets)

H.C. Andersens Boulevard 33, DK-1553 Copenhagen V.

Lassen, E.; Rørboel, L.; Christensen, A.; Andersen, H. H.; Lind, G.; von

Linstow, H.; Lassen, N.; Zachariassen, B.; Persson, I. L. (Budde,

Schou & Co. A/S, Dansk Patent Kontor)

Sundkrogsgade 10, 2100 Copenhagen Ø

Knudsen, C. E. (CEK Patents & Trademarks)

Symbion, Fruebjergvej 3, 2100 Copenhagen Ø

Jeppesen, F. H. (Heiden Patents ApS)

Symbion, Fruebjergvej 3, 2100 Copenhagen Ø

Christiansen, E.; Wittrup, F.; Nielsen, C. Levin; Nyeng, J.; Wetke, E;

Hegner, M.; Halkjær, P.; Schmidt, J.; Sigh, E.; Wiborg, B. (Hofman-

Bang & Boutard A/S)

Adelgade 15, 1304 Copenhagen K

Holme, E. (Holme Patent)

Sankt Peders Strøede 41, 1453 Copenhagen K

Nørgaard, T.; Nørgaard, U.; Mathiesen, H. P.; Henriksen, K. L.; Siiger,

J.; Thierry-Carstensen, O.; Larsen, A.; Findsen K.; Zeuthen-Aagaard,

H.; Klinge, U. C.; Jensen, P. K.; Marstrand-Jørgensen, D.;

Waagepetersen, B.; Stephensen, B.; Jespersen, H.; Lichtenberg, E.;

Christensen, B.; Hjortso, P.; Englev, P. (Chas. Hude)

H. C. Andersens Boulevard 33, 1553 Copenhagen V

Simonsen, C.; Raffnsøe, K.; Schønning, S.; Nielsen, F.; Nordenbaek, T.;

Jessen, I. B.; Rotne, J.; Indahl, P.; Larsen, P.; Jørgensen, B. Barker;

Bagger-Sørensen, B. (International Patent-Bureau, Kontor for

Industriel Eneret)

Høj Taastrup Boulevard 23, 2630 Taastrup

Kyed, I.; Høst-Madsen, K.; Lindgaard, H.; Nikolajsen, R.; Klee, H.;

Rindorf, H. J. (Lehmann & Rée A/S)

Grundtvigsvej 37, 1864 Frederiksberg C

Kjerrumgaard, B.; Leffers, I.; Nielsen, H. Sten; Dam, J. (Th. Ostenfeld

Patentbureau A/S)

Bredgade 41, P.O. Box 1183, 1011 Copenhagen K

Nielsen, L. (Patrade A/S)

Store Torv 1, 8000 Aarhus C

Plougmann, O.; Vingtoft, K. E.; Andersen, H. Rastrup; Salka, J.;

Liborius, I.; Marstrand-Jørgensen, D. (Plougmann & Vingtoft A/S)

Sankt Anne Plads 11, P.O. Box 3007, 1021 Copenhagen K

ÉGYPTE

Chehata Haroun

P.O. Box 1540, Le Caire 11511

ESPAGNE

Curell Suñol, Marcelino; Curell Suñol, Jorge; Curell Aguilá, Marcelino

(Dr. Ing. M. Curell Suñol I.I.)

Paseo de Gracia 65bis, 08008 Barcelone

Profesor Waksman 8, 28036 Madrid

Durán, Alfonso; Durán, Carlos; Duran, Luis-Alfonso (Durán

Corretjer)

Paseo de Gracia 101, 08008 Barcelone

Elzaburu M. Alberto de; Elzaburu M. Fernando de; Armijo, Enrique,

Diez de Rivera Elzaburu, Alfonso (Elzaburu)

Miguel Angel 21, 28010 Madrid

Ponti Sales, A.,

Pg. de Gracia 33, 08007 Barcelone

Morgades, J. A., Valencia 300 entlo 2a, 09009 Barcelone

Carlos Polo, Profesor Waksman, 10, 28036 Madrid

Sugrañes, Pedro; Verdonces, Enrique de

Calle Provenza 304, 08008 Barcelone

Victor Gil Vega, Estébanez Calderon 3, 28020 Madrid

Espiell Volart, Eduardo (Volart Pons)

Pau Claris 77, 08010 Barcelone

FINLANDE

Suomen Patenttiasiamiesyhdistys - Finska Patentombudsföreningen

Iso Roobertinkatu 23, P.O. Box 148, FIN-00121 Helsinki

Eriksson, S.; Grew, E.; Haimelin, J.; Karvinen, L.; Slotte, K. (Oy Jalo Ant-

Wuorinen Ab)

Iso Roobertinkatu 4-6 A, 00120 Helsinki

Saaristo, S. (Benjon Oy Seija Saaristo)

Fredrikinkatu 55 A 6, 00100 Helsinki

Heikkinen, E.; Henn, K.-H.; Henn, S.; Hiltunen, P.; Karlsson, I.; Kolve,

P.; Laako, T.; Lassenius, B.; Nordin, L.; Pelin, T.; Risku, A.; Risku, I.;

Saijonmaa, O.-P.; Svensson, J.; Tanhua, P.; Träskman, B.

(Berggren Oy Ab)

Jaakonkatu 3 A, P.O. Box 16, 00100 Helsinki

Hjelt, P.; Hjelt, S.; Kuusela, M. Lammi, P. (Borenus & Co. Oy Ab);

Kansakoulukuja 3, 00100 Helsinki

Herttuainen, M.; Jyrämä, H.-L.; Miettinen, T.; Pekonen, R.; Salonen,

E.; Surojegin, E. (Forssén & Salomaa Oy)

Yrjönkatu 30, 00100 Helsinki

Finnilä, K.; Heinonen, K.; Tommila, M.

(Keijo Heinonen Oy)

Fredrikinkatu 61 A, P.O. Box 671, 00101 Helsinki

Järveläinen, P.; Laine, T. (Oy Heinänen Ab)

Annankatu 31-33 C, 00100 Helsinki

Impola, A. (Antti Impola Oy)

Lönnrotinkatu 33 A, P.O. Box 242, 00181 Helsinki

Helke, K. (Kespato Oy)

Vapaudenkatu 60, P.O. Box 601, 40101 Jyväskylä

Äkräs, T.; Boije-Backman, S.; Dahlström, K.; Feiring, K.; Haglund, C.;

Haimepuro, L.; Hyömäki, P.; Kaukonen, J.; Kolster, A.; Kolster,

B.; Kolster, L.; Lax, M.; Lehtonen, L.; Lydman, T.; Nuotio, I.;

Peltonen, A.; Pitkänen, K.-M.; Puranen, M.-L.; Roitto, K.;

Savolainen, S.; Sundström, S.; Syvänen, R.; Tanskanen, S.;

Valkeiskangas, T.

(Oy Kolster Ab)

Iso Roobertinkatu 23, P.O. Box 148, 00121 Helsinki

Hovi, S.; Laine, S.; Lipsanen, J.; Sundman, C. (Seppo Laine Oy)

Lönnrotinkatu 19 A, P.O. Box 183, 00121 Helsinki

Kauste, M.; Kujala, H.; Leitzinger, J.; Ollikainen, R.; Piha, A.; Sole, T.

(Leitzinger Oy)

Ruoholahdenkatu 8, P.O. Box 226, 00181 Helsinki

Papula, A. (Papula Rein Lahtela Oy)

Fredrikinkatu 61 A, P.O. Box 981, 00101 Helsinki

Honkanen, S.; Savela, A.-J. (Patent Agency Compapent Ltd)

Teollisuuskatu 33, P.O. Box 156, 00511 Helsinki

Pirhonen, K. (Kari Pirhonen Oy)

Lemminkäisenkatu 14-18 C, P.O. Box 142, 20521 Turku

Pitkänen, H. (Pitkänen Oy)

Savilahdenkatu 6 A, 70210 Kuopio

Rein, L. (Leena Rein & Pirjo Lahtela Oy)

Kalevankatu 44 A 14, 00180 Helsinki

Ruska, A.; Ruska, L. (Ruska & Co Oy)

Runeberginkatu 5, 00100 Helsinki

Hakola, U.; Kahilainen, H. (Tampereen Patenttitoimisto Oy)

Kanslerinkatu 6, 33720 Tampere

Antila, H. (Teknopolis Kolster Oy)

Teknologiantie 4, 90570 Oulu

Valros, F. (Frey Valros)

Kanteletie 16-18, 00420 Helsinki

FRANCE

Association des Conseils en Propriété Industrielle

21, rue de Saint-Pétersbourg, 75008 Paris

Sur demande, on peut obtenir à l'adresse ci-dessus une liste des

membres.

GRÈCE

Ladas, Elly A. (Ladas & Ladas)

42, University Avenue, Athènes 143

Théodorides, P. D., Dr.,

Papaconstantinou H. G., Dr.

(Office Dr. P. D. Théodorides)

2, avenue Coumbari, Kolonaki-Athènes (138)

INDE

D.P. Ahuja (D.P. Ahuja & Co.)

53, Syed Amir Ali Avenue, 4th floor, Calcutta 700 019

IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')

D' Ali Laghaee

P.O. Box 11365-4948, Tehran

ISRAËL

Bregman, Zwi; Goller, Gilbert (Wolff, Bregman and Goller)

Post Office Box 1352, Jerusalem 91013

Cohen Zedek & Rapaport, Dr. E. Rapaport, N. Cohen Zedek

P.O. Box 33116, Tel-Aviv

Dr. Reinhold Cohn and Partners

P.O. Box 4060, Tel-Aviv

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES CONSEILS (suite)

ITALIE

Collegio italiano dei Consulenti in proprietà industriale
Piazzale Cadorna, 15, I-20123 Milano

Sur demande, on peut obtenir à l'adresse ci-dessus une liste des membres.

JORDANIE

Doofesh R. Mohammad (TMP Agents)
P.O. Box 921100 Amman

KOWEÏT

Saba & Co. (Mr. Suhail F. Saba)
P.O. Box 1245, Kuwait

LUXEMBOURG

Freylinger Ernest T. (Office de Brevets)
B.P. 48, 321, route d'Arlon, L-8001 Strassen

MAROC

Salmouni-Zerhouni M. Mehdi. Résidence Ibn Batouta Tour D,
place Pierre Sémar, 21700 Casablanca.

MEXIQUE

Dumont-Bergmann, Bider & Co.

44, Varsovia
Apdo Postal 6-1012, Mexico 6, D.F.

Escobar-Urbe Ignacio

(Patino-Leyva Luis)
B.P. No. 11383 Bogota (1)

Soni Mariano, Bufete Soni

Cuvier 30, Colonia Anzures, 11590 Mexico D.F.

NICARAGUA

Henry Caldera-Pallais, P.O. Box 507, Managua

NORVÈGE

Norske Patentingeniørers Forening
P.O. Box 7141H, N-0307 Oslo, Norway

Larsen, Rolf Chr. B.

(ABC-patent sivil ing. Rolf Chr. B. Larsen)
Brynsv. 5, N-0667 Oslo

Gjertsen, Reidar; Vinnes, Jan; Bakke, Henry; Ormberg, Jan; Utne, Harald (A/S Bergen Patentkontor)

P.O. Box 981, N-5001 Bergen

Aarflot, Ole Jørgen; Gørbitz, Johan H.; Graesbøll, Sigrun E.; Gulbrandsen, Paal; Dawes, Dag; Friberg, Arild; Robsahm, Jette (Bryn & Aarflot A/S)

P.O. Box 449 Sentrum, N-0104 Oslo

Reistad, Gunnar O.; Villars-Dahl, J.-Fr.; Brevig, Lars;

Helgerud, Jan E.; Øvrebø, Arthur; Solem, Svein; Langfeldt, Jens, F.C.; Stensland, Helge; Byklum, Knut B.; Myrstad, Liv T.; Hanssen, Kari O.; Holm, Ellen (Bryns Patentkontor A/S)

P.O. Box 9566 Egertorget, N-0128 Oslo 1

Dietrichson, Rolf; Robsahm, Olav; Leistad, Geirr I.

(Onsagers Patentkontor A/S)

P.O. Box 265 S, 0103 Oslo

Selmer, Lorentz; Meyn, Fredrik W.; Thun, Olav M.; Standberg, J. G.; Martinsen, Per A.; Trond Gustad

(Oslo Patentkontor A/S-Dr. Ing. K.O. Berg)

P.O. Box 7007 H, N-0306 Oslo

Helliesen, Hans Ole; Aarum, Brynjulf; Faenn, Bjarne; Lid, Hallvard O.; Baardseth, Stein; Stuedahl, Sverre; Wahl, Elfrid; Svendsen, Håkon; Ildahl, Bjørn S.; Eggen, Bror I.

(Tandbergs Patentkontor A/S)

P.O. Box 7085 H, N-0306 Oslo 3

Halvorsen, Helge P.; Levkowetz, Henrik; Christiansen, Bjørn; Arnhold Fiskaa

(J. K. Thorsens Patentbureau A/S)

P.O. Box 9276 Grønland, N-0134 Oslo

PAKISTAN

Zulfiqar Khan (Khursheed Khan & Assoc.)

305 Amber Estate, Share Faisal, Karachi-75350

PÉROU

Barreda Moller, Abogados

Las Begonias 441, 5° Piso, Lima 27

Adolfo Cadenillas Galvez

(César Galvez Tafur Law Office S.C.R.L.)

P.O. Box 8, Lima 100

José C. Valencia

Valencia Law Office

Los Olivos 123-801, Lima 27

PORTUGAL

Arantes-Oliveira, Joao

Cabinet RCF - Raul César Ferreira (Herd.), Lda.

Rua do Patrocinio 94, 1350 Lisbonne

Cruz, Jorge (Cabinet J. Pereira da Cruz)

rua Victor Cordon 10-A, 1200 Lisbonne

de Sampaio, António L.

(Cab. J.E. Dias Costa Lda.)

Rua do Salitre, 195 R/C-D, 1250 Lisbonne

ROYAUME-UNI

The British Association of the International Federation of Patent Agents
57-60 Lincoln's Inn Fields, London WC2A 3 LS

Sur demande, on peut obtenir à l'adresse ci-dessus une liste des membres.

SUÈDE

Svenska Patentombudsforeningen
Box 2286, S-103 16 Stockholm

Sur demande, on peut obtenir à l'adresse ci-dessus une liste des membres.

SUISSE

Association suisse des Conseils en propriété industrielle
Siewerdtstrasse 95, CH-8050 Zürich

Ammann Patentanwälte AG Bern (M. Steiner, M. Seehof)

Schwarztorstrasse 31, CH-3001 Berne

Ardin & Cie SA (Dr. D. M. Steen)

122, rue de Genève, CH-1226 Thônex

E. Blum & Co. (Dr. U. D. Blum, R. Monsch)

Vorderberg 11, CH-8044 Zurich

Bovard AG (Dr. F. Fischer, L. Tschudi)

Optingerstrasse 16, CH-3000 Berne 25

A. Braun, Héritier, Eschmann AG

(P. F. Héritier)

Holbeinstrasse 36-38, CH-4003 Bâle

André Braun

Murtengasse 5, CH-4051 Bâle

Breiter + Wiedmer AG Patentanwälte

(H. Breiter)

Seuzachstrasse 2, CH-8413 Neftenbach-Zürich

Dr. A. Briner

Dufourstrasse 101, CH-8034 Zurich

W. Bruderer Patentanwaltsbüro (W. Bruderer)

Oberhittnauerstrasse 12, CH-8330 Pfäffikon

Bugnion SA (R. M. Meylan)

10, route de Florissant, CH-1211 Genève 12

Eder AG (C. E. Eder)

Lindenhofstrasse 40, CH-4052 Bâle

Frei Patentanwaltsbüro (A. Frei)

Hedwigsteig 6, CH-8029 Zurich

Hunziker Jean Patentanwaltsbureau

Siewerdtstrasse 95, CH-8050 Zurich

Isler & Pedrazzini AG (F. Isler, V. Pedrazzini)

Stampfenbachstr. 48, CH-8023 Zurich

Keller & Partner Patentanwälte AG (Dr. R. Keller)

Marktgasse 31, CH-3000 Berne 7

Kemény AG Patentanwaltsbüro (Dr. H. A. Troesch, Dr. J. J. Troesch,

Dr. H. Scheidegger, G. Werner), Habsburgerstrasse 20,

CH-6002 Lucerne

Kirker & Cie SA (M. P. Micheli, Dr. J. F. Léger)

Rue de Genève 122, CH-1226 Thônex

Micheli & Cie (M. P. Micheli, Dr. J. F. Léger)

Rue de Genève 122, CH-1226 Thônex

Müller Jürg

Konsumstrasse 16A, CH-3007 Berne

Novator AG (W. O. White)

Zwängiweg 7, CH-8038 Zurich

Dr. Conrad A. Riederer

Bahnhofstrasse 10, CH-7310 Bad Ragaz

Ritscher (Dr. T. Ritscher)

Kreuzstrasse 82, CH-8032 Zurich

Robert Jean S.

51, route du Prieur, CH-1257 Landécy-

Genève

Schaad, Balass & Partner AG

(V. Balass, W. F. Schaad, U. Alder, A. Menzl)

Dufourstrasse 101, CH-8034 Zurich

Troesch, Scheidegger, Werner AG

(Dr. J. J. Troesch, Dr. H. Scheidegger, G. Werner)

Siewerdtstrasse 95, CH-8050 Zurich

SYRIE

Saba & Co. P.O. B. 460, Damascus

(Mr. Ibrahim A. Tarazi)

TUNISIE

Hachaichi Sarah (Cabinet Raymond Valensi)

B.P. 55, Tunis

YUGOSLAVIE

Pavlović Miloš

53, Majke Jevrosime, Belgrade

PÉROU**ESTUDIO COLMENARES S.R.L.
J. M. COLMENARES & CO.**

Agents internationaux pour la Propriété industrielle
Fondé en 1904 - Brevets - Marques - Dessins - Licences

Tél. (5114) 444326, 465793, 466457 - Télécopieur: (5114) 450347, 444102
Adresse postale: P.O. Box 277, Lima 100, Pérou.
Bureau: Bolognesi 125, 8^e piso, Miraflores, Lima 18, Pérou

SUISSE

A. W. Metz & Co. AG, 8024 Zurich
Hottingerstr. 14

Conseils en Marques - Dépôts en Suisse
et au Liechtenstein - Recherches
Consultations et expertises juridiques

Téléfax 01/262 41 01 Téléc 817 081

DAVID GARRICK & CO.

25, OLANREWAJU STREET, OREGUN INDUSTRIAL ESTATE, OREGUN
P.O. BOX 2471, LAGOS, NIGERIA. Telephone: 960753; 2660160, 2661804.
Fax: 234-1-2662375; 2611134; 2635595 & 2615661.

Telex: 33173 GARIK NG, Cable Address: "Patents, Lagos"
Barristers, Solicitors, Notaries Public, Copyright, Patent, Design, Trade Mark & Tax Attorneys
DAVID L. GARRICK, BCL, MA (Oxon) of Lincoln's Inn and The Supreme Court of Nigeria, Barrister.
OLUGBOYEGA KAYODE, LL.M. (Lond.) of the Supreme Court of Nigeria, Barrister at Law.

BRÉSIL

Etude d'Avocats

Custódio de Almeida & Cia.

BREVETS Toute
MARQUES l'Amérique latine

Procès en contrefaçon
RIO DE JANEIRO

P.O. Box 3386

Rua Alvaro Alvim, 21/19^e and.

20.031 RIO DE JANEIRO

Tél. 240-22341, Télégr.: «AGENTEX»,

Télex: 33557 AGTX-BR

Télécopieur (0055-21) 240-2491 +
(0055-21) 220-0312

RUSSIE


SojuzPATENT

Since 1963

Patents, Trade marks, Designs,
Utility models, Copyright,
Search, Licensing, Litigation,
Unfair competition

5/2 ul. Illinka, 103735 Moscow,
Russian Federation
Tel.: (++7) (+95) 925 16 61
Fax: (++7) (+95) 230 27 67, 230 23 48
Telex: 411431

**COMMUNICATIONS
CONCERNANT
LA PUBLICITÉ**

Voir page 1

EGYPT**CHEHATA HAROUN**

Law & Patent Offices

Chehata Haroun Silvera

Nadia Haroun - Magda T. Haroun

P.O. Box 1540 Cairo 11511-EGYPT

Tel. (202) 39 17 734

Fax (202) 39 20 465

RÉP. DE CORÉE**YOUNG INTERNATIONAL**

Patents, Trademarks, Designs, Trials

Mail: C.P.O. Box 2099 Central Seoul
100-620 Republic of Korea

Telex: PATMARK K 25039
Télécopier: 82-2-556-2620

AUSTRALIA**GRIFFITH HACK & Co.**

Patent and Trade Mark Attorneys

Offices in Melbourne, Sydney and
Perth

509 ST. Kilda Road, Melbourne, Victoria, 3004
G.P.O. Box 1285K, Melbourne 3001, Australia
Telephone: +61-3 9243 8300
Fax +61-3 9243 8333
Telex: 30921
E-mail: ghack@peg.apc.org
Level 8, 168 Walker Street
North Sydney, NSW 2060, Australia
Telephone: +61-2 957 5944
Facsimile: +61-2 957 6288
Telex: 26547 GHFPA

POLAND

PATENT ATTORNEYS COMPANY

patpol

PATENTS, DESIGNS,
TRADEMARKS, RESEARCHES,
LICENCES, KNOW-HOW,
COPYRIGHT, LEGAL ADVICE,
INTELLECTUAL PROPERTY
INFRINGEMENT LITIGATION,
PLANT VARIETY PROTECTION

P.O. Box 168, 00-950 Warszawa Poland
Telecopiers: (48) 39121815, (48-22) 644 96 00,
Telex: 816830 Phones: (48-22) 644 96 57, 644 96 59
INTERNET ADDRESS: patpol@tarnet.pl

**COMMUNICATIONS
CONCERNANT
LA PUBLICITÉ**

Voir page 1

REP. OF KOREA**CHOI & KIM PATENT FIRM**

Mail: P.O. Box 15 Gwang Wha Moon
SEOUL 110-600, Rep of KOREA

Cable: "SAIKINPAT" SEOUL
Telex: SAIKIN K 25024
Fax: 2-555-390

Pologne - Poland

Dr. A. Au and Co

Conseils en Propriété Industrielle
Patent Attorneys - Patentanwaltsbüro

Pl. 60-967 Poznań 9, ul. Międzyńskiego 27/29
P.O. Box 85 — Tel/Fax (61) 522-263

**ESPAGNE
SUGRAÑES**

Fondé en 1925
Ingénieurs-conseils

Agents officiels de Brevets et de Marques

Bureau principal: Téléc 50 852 SGRS E
Fax 34-3-2153723 (II & III/Autom.)
Calle Provenza, 304
08008 BARCELONA

Bureau délégué: F. Peña - Po. Delicias, 100
28045 MADRID

ÉQUATEUR**FALCONI PUIG & ASOCIADOS,**

AVOCATS

P.O. BOX 423 A, QUITO, ECUADOR TELE (2) 2486 FALCON ED
TELEPHONE: (593) (2) 561808 TELEFAX (593) (2) 56293**BUREAU PROFESSIONNEL SPÉCIALISÉ EN
DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE****IRAN**
(Islamic
Republic
of)**Dr. ALI LAGHAEI & ASSOCIATES
INC. INTERNATIONAL****PATENTS & TRADEMARK ATTORNEYS & LAWYERS**Patents - Trademarks - Licences - Searches and Law suits in:
Iran - Afghanistan and other countries of Asia and Africa.Office Address:
Vall-E-Asr Mahmoudieh, No. 2/1603 "Bic" Bldg., 3rd Floor
Postal code 19656 Tehran-Iran
Mailing Address:
P.O. Box 11365-4948, Tehran / Iran (Islamic Republic of)Fax: (9821) 2050150
Tels: (9821) 2050579, 2052350
Telex: 213402 LAGA IR
Cable: ATTORNEY TEHRAN**Japan****Asamura Patent Office**

Established 1891

Registered Patent Attorneys
331-340 New Ohtemachi Bldg., Tokyo
Cables: PATENTORY TOKYO
Telex: ASAMURA J 22979
Facsimile: (03) 3246-1239
(03) 3270-5076**Democratic People's Republic of Korea
Pyongyang Patent & Trademark Agency**

Tel.: 835012

P.O. Box 6, Pyongyang Central

Telex: 36057 PPTA KP

Telefax: 850-2-814410

JAPAN**KYOWA PATENT AND LAW OFFICE**

Chartered Patent Attorneys

Cable: «UCHITATSU», TOKYO

Telex: 0222-3275 Kyopat J

Telephone: 03-3211-2321 thru 2328

Facsimile: 03-3211-1386

TOKYO Central P.O. Box 56

Established 1908 TOKYO - JAPAN

Espagne

28004 Madrid, Almirante 1

41004 Sevilla, Hernando Colón 3

Adresse télégr.: «Torrepotent»

Télex: 72492 RTSL-E

Rodolfo de la Torre S. L.

fondé en 1931

Bureau technique international
de propriété industrielle
Correspondance en toutes langues**CAVELIER**
ABOGADOS

Fondé en 1953

**La Propriété Intellectuelle
dans le monde entier**CARRERA 4 No. 72 - 35
BOGOTA 8, COLOMBIA
TELEFONO: (57) (1) 212 01 00
TELEFAX: (57) (1) 235 88 50
TELEX: 45479 CAVE CO

E-MAIL: (C: USA, A: TELEMAIL, O: SPRINTCOL, FN: CAVELIER, SN: ABOGADOS)

ECUADOR**LUIS A. ANDRADE**

Law Offices

Patents and Trade Marks

P.O. Box 8738, Sucursal 7

Quito, Ecuador

Fax: 593-2-504267

S. BOLTON & SONS, Co.

REGD. PATENT & TRADEMARK AGENTS

C.P.O. Box 126, Sirkeci, (TR-34432) Istanbul, Turkey

Télex: 27 336 bopa tr

Fax: (90-212) 2598309

Tél: (90-212) 260 02 13

(90-212) 260 61 54

TURKEY, GREECE, ISRAEL and CYPRUS
(Turkish & Greek Sections)**IRAN**

(République Islamique d')

Cabinet juridique de R. Aghababian & Co.**Dr. Cyrus Pouyan - Fondé en 1919**Ave. Djomhourî Islami (Naderi), Nowbahar St. 18.
Tehran, Postal Code 11354 - République Islamique d'Iran
Tel: (9821) 671131 - 671132 - 645 3828 - 645 3829

Fax: (9821) 645 9119 - Telex: 212776 CPLO IR

Cables: "AGHABABIAN TEHRAN"

**COMMUNICATIONS CONCERNANT
LA PUBLICITÉ**

Voir page 1

IRAN (République Islamique d')**J. BOKHARAI & ASSOCIÉS**

Avocat

Conseil en Propriété Industrielle

Concurrence déloyale, défense

de la propriété industrielle en Iran,
dans tous les pays du Moyen-Orient

et en Afghanistan

Gh. Farahani Street, Shoa Square No. 2/3
Tehran 15858 - IRAN

Fax: (009821) 8837000 & 8723468

Tel.: (009821) 830041 - 830042 - 8723066 - 8723088

Telex: 213692 BOKA IR

Internet: e-mail: elma@bokharai-law.co.ir

LAW OFFICE OF ABDULAZIZ H. FAHAD

(In Cooperation with Gibson, Dunn & Crutcher)

PATENTS AND TRADEMARKS

P.O. Box 15870, Riyadh 11454, Saudi Arabia

Contact: Abdulaziz H. Fahad

Telephone: (966) (1) 464-8081

Facsimile: (966) (1) 462-4968

Telex: 406176 LAWS SJ

ALGÉRIE KRIMOU BRAHIMI

AVOCAT-LAWYER
TRADE MARK AND PATENT AGENT
11, rue ABANE RAMDANE - ALGER
Tel.: (213) 2 73.49.22
Telefax: (213) 2 73.49.29

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA MORANBONG



Tel.: 814158

Patent and Trademark Agency

P.O. Box 43, Wasandong Sosong Dist.
Pyongyang, D.P.R. of Korea

Telex: 37029 MPTA KP

Fax: 3814679, 3814577

TUNISIE MAATOUG NOUR-ESSAID

Conseil et Expert Judiciaire
BREVETS - MARQUES - MODELES - RECHERCHES
CONTRATS - EXPERTISES - CONSULTATIONS
Dépôts: TUNISIE - ALGERIE - MAROC - EGYPT
LIBAN - SYRIE - JORDANIE.
37, Rue Khartoum 1002 Le Belvédère TUNIS
Tél. 216.1.796.845-216.1.801.482 Fax: 216.1.797.501

COMMUNICATIONS CONCERNANT LA PUBLICITÉ

Voir page 1

SABA & Co. GROUP

TRADE MARK AND PATENT AGENTS AND ATTORNEYS

HEAD OFFICE

P.O. Box 7020, Nicosia, Cyprus
Telex: 5297 SABACO CY
Telefax: (357 2) 445124

ALGERIA

P.O. Box 157
Centre de Tri Algiers
Telex: 65171 CABOB DZ
Fax: (213 2) 730 405

BAHRAIN

P.O. Box 421 - Manama
Telex: 8769 SABA BN
Fax: (973) 224669

CYPRUS

P.O. Box 1143
Nicosia, Cyprus
Telex: 4909 SABACO CY
Fax: (357 2) 474037

EGYPT

P.O. Box 129 Mohamed Farid
Cairo
Telex: 22 522 NTDC UN
Fax: (20 2) 3560737

IRAQ

Murjan Building, South Gate
Baghdad
Cable: MARAMCOY, BAGHDAD
Telex: 213720 DINA IK

JORDAN

P.O. Box 248 - Amman
Telex: 21 665 SABACO JO
Fax: (962 6) 654 197

KUWAIT

P.O. Box 1245 - 13013 Safat
Fax: (965) 240 2243

LEBANON

P.O. Box 11-9420 - Beirut
Telex: 20 566 SABACO LE
42 331 SABACO LE
Fax: (961 1) 403 405

MOROCCO

P.O. Box 13 921 - Casablanca
Telex: 21 622 SABACO M
Fax: (212 2) 251603

OMAN

P.O. Box 3258 - Ruwi-Muscat
Telex: 3580 SABACO ON
Fax: (968) 799423

QATAR

P.O. Box 431 - Doha
Fax: (974) 422 131

SAUDI ARABIA

A.N. Bazar-Bashi
Law Office
P.O. Box 61603
Riyadh 11575
Telex: 404 387 Bazar SJ
Fax: (9661) 403 7097

SYRIA

P.O. Box 460 - Damascus
Telex: 419 149 SABACO SY
Fax: (963 11) 226 280

UNITED ARAB EMIRATES

P.O. Box 1222 - Deira, Dubai
U.A.E.
Telex: 46 036 SABACO EM
Fax: (9714) 213640

YEMEN

P.O. Box 1493 - San'aa
Fax: (967 1) 215715

Head Office at the above address covers:

Libya, Tunisia, Sudan, Somalia, Nigeria, Liberia, Turkey, Iran (Islamic Republic of), Ethiopia, Hong Kong, India and all other countries of Africa and Asia

ADRESSES UTILES

ALGÉRIE

Krimou Brahimi, Alger (voir p. 6).
Saba & Co (voir p. 6).

ANGLETERRE

(Voir Royaume-Uni)

ARABIE SAOUDITE

APA — Associated Patent Attorneys, Middle East, Asia and Africa. (Nassir A. Kadasah.) P. O. Box: 20883, **Riyadh 11465**, S.A. Telex: 403093 INTLAW SJ. Tél. (01) 464-8665 & 464-8861. Facsimile: 011-966-1-464-3789 CCITT G2/G3.

Law Office of Abdulaziz H. Fahad. (In Cooperation with Gibson, Dunn & Crutcher). P.O. Box 15870, **Riyadh 11454**, Saudi Arabia. Tél.: (966) (1) 464-8081, Tlx: 406176 LAWS SJ, Fax: (966) (1) 462-4968 (Voir p. 6).
Saba & Co. (voir p. 6).

ARGENTINE

Junken & Junken, Patents and trademarks in Argentina and all Latin-American countries. Casilla Correo 100, 1000 - **Buenos Aires**. Fax: 54 1 313 7267.

AUSTRALIE

Griffith Hack & Co., Melbourne (voir p. 4).

BAHREIN

Saba & Co. (voir p. 6).

BELGIQUE

Bockstaël (Bureau M.F.J.), Arenbergstraat 13, **B-2000 Antwerp**. TLX 32679.

Bureau Colens Sprl, brevets, marques, modèles et recherches, rue Frans Merjay 21, **B-1060 Bruxelles**, Fax 32 2 3439413.

Bureau De Rycker, Arenbergstraat 13, **B-2000 Antwerpen**, Fax 32-3-233 71 62.

Bureau Gevers: voir Benelux.

Office Hanssens, brevets et marques. Square Marie-Louise, 40 — Bte 19, **B-1040 Bruxelles**, Fax 32 2 231 1129.

Office Parette (Fred Maes), brevets, marques, modèles. Avenue Gabrielle Petit 2, **B-7940 Bruges**. Tél. 32/068/45 60 31, Fax 32/068/45 60 33.

BENELUX

Avimark — Bureau Van Gestel, bvba (marques, modèles, traductions), Beeldhouwersstr. 50 bus 4, **B-2000 Antwerpen**. Fax +32 3 2161073.

Bockstaël: voir Belgique.

Bureau Colens: voir Belgique.

Bureau De Rycker, voir Belgique.

Bureau Gevers, Holidaystraat 5, **B-1831 Diegem** et Rubenslei 2, **B-2018 Antwerpen**.

Office Hanssens: voir Belgique.

Markgraaf, Hogehilweg 3, **NL 1101 CA Amsterdam Zuidoo**, P.O. Box 22722, NL-1100 DE Amsterdam Zuidoo. Telephone 31-20 5641411, telex: 10432, Fax 31-20 6962303. Recherches européennes et mondiales, dépôts de marques et modèles, etc.

London office: J. E. Evans-Jackson & Co. Ltd., Parchment House, 13 Northburgh Street, **London EC1V 0AH**. Tél. 44 71 6083098, Fax 44 71 6082934.

Office Parette (Fred Maes), brevets, marques, modèles. Avenue Gabrielle Petit 2, **B-7940 Bruges**. Tél. 32/068/45 60 31, Fax 32/068/45 60 33.

BRÉSIL

Custodio de Almeida & Cia, Avocats et Agents de la propriété industrielle. P.O.B. 3386, Rua Alvaro Alvim, 21/19° and., **20 031 Rio de Janeiro**. Tél. 240-2341. Télégr.: «Agentex».

Télex: 33557 AGTX-BR.

Télécopieur (0055-21) 240-2491, 220-0312. (Voir p. 4).

Momsen, Leonardos & Cia. Avocats et agents de la propriété industrielle, Rua Teófilo Otoni, 63-10° andar, CEP 20.090 - Centro. **Rio de Janeiro**. RJ Brésil. Télex 2132487 MLCO BR. Télécopieur No. 233-1642.

CAMEROUN

Cabinet Cazenave, B. P. 500, Yaoundé (Cameroun). Brevets, Marques, Modèles, Recherches, études, procès O. A. P. I. (13 pays groupés) et autres pays d'Afrique.

CHYPRE

Saba & Co. (voir p. 6).

COLOMBIE

Cavelier, Bogota (voir p. 5).

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Compu-Mark,

St. Pietersvliet 7, **B-2000 Antwerpen** Belgique. Tél. 32-3-2207211 (10 lignes)

Télex 32741 compu b (2 lignes)

Téléfax: 32-3-220 73 90 (3 lignes).

Recherches parmi les marques de chaque pays du Marché Commun, d'autres pays européens et des USA. Surveillance mondiale de marques. Répertoires de marques.

Bureaux à Anvers, Londres et Boston.

DANEMARK

Larsen & Birkeholm A/S, Skandinavisk Patentbureau, European Patent Attorneys and Trade Mark Agents, Banegaardspladsen 1, **DK-1570 Copenhagen V**, Tél. +45 33 13 09 30, Fax +45 33 13 09 34, Branch office: Østeraagade 25, **DK-9100 Aalborg**, Tél. +45 98 13 25 22, Fax +45 98 11 11 02.

ÉGYPTE

K. Fahmy & Co., Patent & Trademark Agents. P.O. Box 2268, **Cairo**.

Chehata Haroun, Le Caire (voir p. 4).

Saba & Co. (voir p. 6).

ÉMIRATS ARABES UNIS

APA — Associated Patent Attorneys P.O. Box 14039, **Dubai**, U.A.E. Facsimile: +971 4 27 35 36; Phone +971 4 27 34 04; Télex: 46480 ZAG EM.

Saba & Co. (voir p. 6).

ÉQUATEUR

L. A. Andrade, Quito (voir p. 5).
Falconi Puig, Quito (voir p. 5).

ESPAGNE

Aguilar & Revenga

Agents officiels en brevets, marques, modèles et dessins. Droit d'auteur, Mandataires en brevets européens.

Consell de Cent 415, **08009 Barcelone**.

Fax 343.232.92.67 — Tél. 343.265.14.69

Bureau Garcia Cabrerizo S. L., conseil en brevets, marques, modèles, dessins. Recherches. Correspondance en toutes langues. Vitruvio 23, **28006 Madrid**. Téléphone 5.63.40.53. Télex: 23 472. Answerback: XPAIN. Télécopieur No. 411-55-88.

Clarke, Modet & Cia, S.L. Avda. de los Encuarteres, 4 Tres Cantos, **28760 Madrid**. Fax 34 1 803 82 20/803 83 23.

Rodolfo de la Torre S. L., brevets, marques, modèles. **Séville-Madrid** (voir p. 5).

Durán-Corretjer, Conseils en brevets, marques, dessins et modèles. Paseo de Gracia, 101, **08008 Barcelona**. Télex: 51551 DUCO E. Téléfacsimile 218 90 85 (voir p. 2).

Elzaburu, Miguel Angel 21, **28010 Madrid** (voir p. 2).

Sanz Bermell, Játiva 4, **46002 Valencia**. Fax: +3463528907 — Tél.: +3463523077

P. Sugrañes, Barcelone (voir p. 4).

Volart Pons R. & Cia S. L., Brevets, marques, modèles, Pau Claris 77, **08010 Barcelone** (français, allemand, anglais).

FÉDÉRATION RUSSE

Sojuzpatent, Moscow (voir p. 4).

GRÈCE

Kiortsis B., Avocat, 7, rue Mavrocordatou, **Athènes 10678**. Brevets, marques, procès, etc. Corresp. en: français, anglais, allemand. Télex: 219877. Telefax: 0030 1 3602401.

HAÏTI

Cabinet Salès, P.O. Box 211, **Port-au-Prince** (Haïti): Overseas Member Institute of Trade Mark Agents. Brevets, marques, dessins et modèles. Haïti, République Dominicaine, Puerto Rico et Jamaïque.

HOLLANDE

(voir Pays-Bas)

HONGRIE

Advopatent, Cabinet en propriété intellectuelle. H-1251 **Budapest**, POB 11, Fax 36-1-2011-692.

Danubia Patent & Trademark Attorneys, Patents, Designs and Trademarks, P.O. Box No. 198, H-1368, **Budapest**, Tél.: 36-1/118-1111, Fax: 36-1/138-2304, Télex: 225872 danub h, Telegr.: DANUBIA Budapest.

Adresses utiles (suite)**IRAN****(RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')**

R. Aghababian, Téhéran, (voir p. 5).

J. Bokharai, Téhéran, (voir p. 5).

A. Laghaee, Téhéran (voir p. 5).

IRAQ

Saba & Co. (voir p. 6).

IRLANDE

Cruickshank & Co., brevets d'invention, marques, dessins. 1, Holles Street, Dublin 2.

(D.H. O'Connor, agent de brevets et marques.

M.M. Fogarty, agent de marques.

J.A. O'Brien, agent de brevets.)

ISLANDE

Faktor Patentbureau ehf., Patentbureau, International Patents, Designs & Trade Marks, P.O. Box 678, 121 Reykjavik. Tel. (+354)-552 41 40, Fax. (+354)-562 50 10 & 551 1333.

Gudjón Styrkársson, Attorney, Patent, Trade Mark Office, 9, Adalstr., Reykjavik, Telefax: 354-5628370, Tel. 354-5518354.

ISRAËL

Dr. Yitzhak Hess, Patent Attorney, P.O. Box 6451, Tel-Aviv 61063.

Wolff, Bregman and Goller, Patent and Trade Mark Attorneys. P.O. Box 1352, Jerusalem 91013. Tel.: 26144 BXJM IL EXT. 7166. Fax (2) 630996.

ITALIE

Ufficio Brevetti Guazzo di Laura Guazzo, brevets, marques, recherches. Turin, via Garibaldi 7, tél. 543 115.

Manzoni & Manzoni. Brevets, marques, modèles. 25100 Brescia, Piazzale Arnaldo 2. Tél. 48 313 - 56 265.

Ingg. Zini, Maranesi & C. S.r.l., Internazionale Brevetti Piazza Castello 1, 20121 Milano.

JAPON

Asamura Patent Office, Established 1891. Patents, Utility Models, Designs & Trade Marks. 331-340 New Ohtemachi Bldg., Tokyo (voir p. 5).

Kyowa, Tokyo (voir p. 5).

JORDANIE

Saba & Co. (voir p. 6).

KOWEÏT

Saba & Co. (voir p. 6).

LIBAN

APA-Associated Patent Attorneys, P.O. Box 165262, Beirut. Phone: +961 1 520386; Fax: +961 1 602801 & 601802; Tlx: 49126 & 49127. **Saba & Co.** (voir p. 6).

MAROC

Saba & Co. (voir p. 6).

MONACO

José Curau, European Patent Attorney, Trade Mark Agent. Established 1955. French, English. P.O. Box 54, MC 98001 Monaco Cedex, Monte-Carlo. Fax (0033) 9330 60 87.

NIGÉRIA

Garrick & Co. (voir p. 4).

OMAN

Saba & Co. (voir p. 6).

PAKISTAN

Abraham & Sarwana, PIDC House, Dr. Ziauddin Road, Karachi-75530. Fax: 587 1102, 568 7364, Telex: 21374 LEXIS PK.

M. Amin & Co., Patent, Design, Trademark & Copyright Attorneys, Ferozepurwala Chambers, M.A. Jinnah Road, P.O. Box 4167, Karachi-2. Tel.: 92-21-2424612, Cables: TAXMARK, Fax: 92-21-2424612.

Khursheed Khan & Associates, Tim Roberts - Chartered Patent Attorney, Zulfiqar Khan - Trade Mark Attorney (FICPI), 305 Amber Estate, Shahra-e-Faisal, Karachi-75350. Phone 4533 665 & 4533 669, Fax: (92-21) 454 9272, 453 6109 & 263 5276, E-Mail: attorney@law.khi.erum.com.pk.

United Trademark & Patent Services. Agents de marques, brevets, dessins et modèles, et droit d'auteur. West End Building 61-The Mall, Lahore-54000. Tel. + 042 321490/353025/7236124-5, Fax: + 042 7323501/7233083/7577693, Telex: 44631 IRFAN PK, Cables: IRFANMARK, Lahore.

PAYS-BAS

Markgraaf. Hogehilweg 3, NL 1101 CA Amsterdam Zuidooost, P.O. Box 22722, NL-1100 DE Amsterdam Zuidooost. Telephone 31-20 5641411, telex: 10432, Fax 31-20 6962303. Recherches européennes et mondiales, dépôts de marques et modèles, etc.

London office: J. E. Evans-Jackson & Co. Ltd, Parchment House, 13 Northburgh Street, London EC1V 0AH. Tel. 44 71 6083098, Fax: 44 71 6082934.

Muller & Eilbracht, B. P. 1080, NL-2260 BB Leidschendam. Telex 33178. Telefax: +31 70 3202824

PÉROU

J. M. Colmenares & Co., Agents de brevets, marques, dessins et licences. Fondé en 1904. Case postale 277. Lima 100, Perú (voir p. 4).

POLOGNE

Dr. A. Au and Co. - Conseils en Propriété Industrielle, ul. Mielżyńskiego 27/29 - PL-60-967 Poznań 9. Auparavant Dr. Andrzej Au. Tél./Fax (61) 522 263. P.O. Box 85 (voir p. 4).

PATPOL - Bureau d'Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle, P.O. Box 168. 00950 Warszawa (voir p. 4).

Bogdan Rokicki, Cabinet Juridique, Bureau de Brevets et de Marques, Tél./Fax: (48 22) 628 56 62. B.P. 5, 04-026 Varsovie 50.

PORTUGAL

AB Patentia LDA. Artur Furtado - Carlos Rodrigues. Mandataires agréés auprès de l'O.E.B. 214, rua da Madalena, P-1100 Lisboa. Tél. 01.8 870657, Fax 01.8 879714.

A. G. da Cunha Ferreira LDA., fondé en 1880. Brevets, marques, modèles, recherches. Rua das Flores, 74-4°, 1294 Lisboa Codex. Tél.: 3425034, 3473114. Fax 342 24 46.

Gastão da Cunha Ferreira, Lda, Arco da Conceição, 3, 1°, 1100 Lisboa. Brevets, marques, modèles.

Tel: Nos 888 10 17, 888 02 28/9, Fax Nos 887 62 86, 888 30 05

J. E. Dias Costa, Limitada, Cabinet Dias Costa. Fondé en 1929. Brevets. Marques. Dessins. Modèles. Recherches. Rua do Salitre, 195, r/c., D., 1250 Lisbonne. Téléphone: (351-1) 387 46 95, Télécopieur: (351-1) 387 57 75, Télex: 65518 JEDPAT P.

Furtado, Gab. Técnico de Marcas e Patentes European Patent Attorneys. Fondé en 1904. Marques, Brevets, Modèles, Recherches. Av. Conselheiro Fernando de Sousa, 25-3ª.A. P-1000 Lisboa, Portugal. Fax (3511) 3877596, Tel. (3511) 3876961.

QATAR

Saba & Co. (voir p. 6).

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Choi & Kim, Séoul (voir p. 4).

Young Intern., Séoul (voir p. 4).

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE

Moranbong, Pyongyang (see p. 6) **Pyongyang Patent & Trademark Agency** (voir p. 5).

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Traplová, Hadr, Kubát, Law and Patent Offices, Patents, Trademarks, Models, Designs. Přístavní 24, 170 00 Prague 7. Phone 02/6671 0172, 02/6671 0173. Fax 02/6671 0174.

Rytková Iva Ing. Patent & Trademark Office, Street Polská 1525, 708 00 Ostrava 4.

ROYAUME-UNI

Beck, Greener (established 1867), Chartered Patent Agents. Patents, Designs and Trade Marks. 7, Stone Buildings, Lincoln's Inn. London, WC2A 3SZ. Tel. +41 71 405-0921. Telex 25303 WHBECK G. Telecopier +41 71 405-8113.

SLOVÉNIE

Patentna Pisarna. Cabinet de brevets. Brevets. Marques. Dessins et modèles. Cessions et licences. Correspondance en français, allemand, anglais. **SI-61001 Ljubljana**, P.O. Box 322, Copova 14. Télégr.: «Patent Ljubljana». Téléc: +598 31823 PAT LJ SI. Téléc: +386 61 126 40 79 (II+III) AUTOMATIC.

SUÈDE

B. Nihlmark, lic. en droit sc. pol., spécialisé dans marques et dessins. Kungsgatan 33, **S-11156 Stockholm**. Téléc: 12028.

SUISSE

William Blanc & Cie, Conseils en propriété industrielle S.A. Rue du Valais 9, **1202 Genève**. Tél. 732 52 40. Téléc: 423553 nova ch. Télécopieur: 731 33 84.

Egli Patentanwälte.

Brevets, Marques, Modèles, Dessins. **4, Horneggstrasse, 8008 Zurich**. (Case postale 473, 8034 Zurich). Téléphone: (01) 422 02 55. Téléc: 817 435 EPAT. Télécopieur: (01) 422 04 77.

Hepp Ryffel S.A.

Brevets, marques, licences, Friedtalweg 5, **CH-9500 Wil**.

A. W. Metz & Co. AG. Conseils en Marques, Hottingerstr. 14, **8024 Zurich**. Téléc: 01-262 41 01. Téléc: 817 081 (voir p. 4).

SYRIE

Saba & Co. (voir p. 6).

TUNISIE

Maatoug Nour-Essaid, Tunis (voir p. 6).

TURQUIE

S. Bolton & Sons, **Istanbul** (voir p. 5).

YÉMEN

Saba & Co. (voir p. 6).

ZAÏRE

Bureau **BEKO S.P.R.L.** B.P. 10.248 **Kinshasa I**. Conseil en brevets, marques, dessins et modèles industriels, licences, recherches, surveillance, défense des marques, règlement des litiges. Tél/Fax (Nat.): comcell 53273, Tél/Fax (Internat.): comcell 001 212 376 95 10, Téléc: n° 25565, cable ZR.

ZIMBABWE

Honey & Blanckenberg (incluant G. Seirlis & Associés). Brevets et marques. B. P. 85, **Harare**, Zimbabwe. Télécopieur 263-4 728489/752283.

